

Tradex et NAFR présents

# Planification fiscale et financière

## 25 février 2025

1604 -340 rue Albert, Ottawa ON

[www.tradex.ca](http://www.tradex.ca)

(613) 233-3394 / 1 800 567 3863

# Divulgation

- Ces renseignements ont été fournis par Gestion Tradex Inc. (TMI) et sont fournis à titre informatif seulement. TMI prend des mesures raisonnables pour fournir des informations à jour, exactes et fiables, et estime que les informations sont telles lorsqu'elles sont imprimées.
- En raison de la possibilité d'erreurs humaines et mécaniques ainsi que d'autres facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, des inexactitudes techniques ou autres, des erreurs typographiques ou des omissions, TMI n'est pas responsable des erreurs ou omissions contenues dans le présent document. TMI se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, de modifier ou de cesser la publication des informations.
- Toute l'information sur les investissements et les perspectives économiques contenue dans le présent rapport a été compilée par diverses sources. Les informations obtenues auprès de tiers sont considérées comme fiables, mais TMI ne fait aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite. TMI n'assume aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission.
- Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes inhérents, de sorte qu'il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs économiques, politiques et de marchés généraux au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements judiciaires ou réglementaires, les procédures judiciaires et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent affecter les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision d'investissement, nous vous encourageons à tenir compte de ces facteurs et d'autres.
- Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent tous être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement comprennent le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, des frais facultatifs ou de l'impôt sur le revenu payable par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

# Conseillers Tradex



**Blair  
Cooper**

PDG et président  
CFA, MBA, IAS.A.



**Brien  
Marshall**

Sr. VP & CCO  
CFP



**Luc  
Bisailon**

Conseiller en  
placement



**Jorn  
Lewis**  
Conseiller en  
placement  
CFP



**Leonard  
Kim**

Conseiller  
associé



**Conor  
Doyle**

Conseiller  
associé

# Table de Matières

01

À propos de nous/nos offres

02

La pension de la fonction publique, le régime de rentes du Québec et la sécurité de vieillesse

03

Sources de revenus et épargne personnelle

04

Concepts financiers

05

Impôts sur le revenu et stratégies d'investissement

06

Présentation d'une prévision de la retraite



# À propos de nous

La mission de Tradex est de fournir aux fonctionnaires actuels et anciens, ainsi qu'à leurs familles, des conseils financiers fiables, des fonds communs de placement de qualité et d'autres investissements à moindre coût.



## Fondée par des Fonctionnaires

Fondé en 1960 par des employés du ministère du commerce et des affaires extérieures pour leurs collègues.



## Modèle à but non lucratif

Nous demeurons le fournisseur sans but lucratif de fonds communs de placement et de conseils financiers du Canada. Seuls les membres de Tradex en profitent avec un surplus remboursé annuellement !



## Conseillers en placement salariés

Notre équipe de conseillers est salariée et offre des conseils financiers et d'investissement vraiment impartiaux avec un accès à plus de 40 sociétés de fonds.

# Nos offres



Conseils  
financiers  
gratuits



Fonds communs de  
placement et fonds  
négociés en bourse



Examen gratuit du  
portefeuille



Options de  
placement garanti



Assurance -vie



Comptes à honoraires à  
0,7 % ou 0,5 % (100 000 \$)



Investissements  
socialement  
responsables



REER, FERR, CELI,  
REEE, CELIAPP,  
REEI



Projections de  
retraite gratuite





PRESTATIONS  
DÉTERMINÉES

VS

COTISATIONS  
DÉTERMINÉES



# COMPARONS LES DEUX PENSIONS

Régime à prestations déterminées	Régime à cotisations déterminées
Cotisations de l'employeur et de l'employé.	Financés principalement par l'employé, les employeurs pourraient verser une contribution de contrepartie.
Vous avez un revenu garanti pour le reste de votre vie.	Vous pouvez survivre à votre pension, à moins que vous n'achetiez une rente viagère.
Votre pension est gérée par une équipe d'experts en placement. (L'employeur est responsable de tout manque à gagner dans la capitalisation du régime.)	Vous êtes responsable d'investir vos propres contributions et de prendre tous les risques associés
Vous savez à quel point votre pension sera à un degré assez élevé d'exactitude (selon la formule préétablie du RPRP à l'aide du salaire de l'employé et des années de service).	La valeur de votre pension dépend du plein montant que vous avez à la retraite.
Votre pension est protégée contre l'inflation. (PSSP 2025 indexé de 2,7%)	Aucune garantie de protection contre l'inflation.
Vos personnes à charge pourraient être admissibles à des prestations de survivant.	Vous pouvez désigner le bénéficiaire en cas de décès

# Taux d'indexation de la rente

## CALCUL DU TAUX D'INDEXATION DU RRQ

Le taux d'indexation est calculé selon la variation (en pourcentage) de la **moyenne de l'IPC canadien pour la période de novembre à octobre**, par rapport à la **moyenne des 12 mois précédents**.



### FORMULE DE CALCUL

$$\left( \left( \frac{160,4}{156,3} \right) - 1 \right) \times 100$$

Moyenne des 12 mois précédents

### TAUX D'INDEXATION DES RENTES DU RRQ SELON L'ANNÉE



### TAUX D'INDEXATION





A modern office interior with a green tint. The scene includes desks, office chairs, and large potted plants. The ceiling has exposed pipes and lights. White geometric shapes, resembling stylized stairs or chevrons, are overlaid on the left and right sides of the image. The text is centered in a white serif font.

# Régime de rentes du Québec (RRQ)



# Régime de rentes du Québec (RRQ)

- Le RRQ a été conçu pour fournir un niveau de base de revenu de pension à la retraite, soit environ 25 % des gains avant la retraite, jusqu'à la moyenne des salaires et traitements canadiens.
- La prestation maximale de 2025 à l'âge de 65 ans est de 1 433,00 \$ par mois (17 196 \$ par année).
- Les prestations de la RRQ sont accessibles dès l'âge de 60 ans, mais sont réduites de 0,60 % pour chaque mois d'absence du bénéficiaire à partir de 65 ans (jusqu'à 36 %). Cela se traduirait par une prestation de 11 005 \$ par année à l'âge de 60 ans.
- De même, le début des pensions peut être reporté à 72 ans et les prestations sont majorées de 0,70 % pour chaque mois au-delà de 65 ans (jusqu'à 58.8%). Cela se traduirait par une prestation de 27 307 \$ par année à l'âge de 72 ans.
- Les rentes du RPC ou du RRQ sont indexées annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. (2,6 % à compter du 1er janvier 2025). Une forte baisse par rapport à la hausse précédente de 4,4 %, ce qui a mis la pression sur les retraités toujours aux prises avec les effets persistants de l'inflation.

# Montants des versements du RRQ

Type de rente ou de prestation	Montant moyen pour les nouveaux bénéficiaires (octobre 2024)	Montant maximal du paiement (2025)
Prestation (à 65 ans)	\$808.14	1 433,00 \$
Prestation après-retraite (à 65 ans)	\$16.01	\$47.82
Prestation d'invalidité	\$1,538.67	\$1,673.24
Prestation d'invalidité après-retraite	\$583.32	\$598.49
Pension de réversion – moins de 65 ans	\$527.91	\$770.88
Pension de réversion – 65 ans et plus	\$325.64	\$859.80
Enfants de cotisants invalides au RPC - Moins de 18 ans	\$294.12	\$301.77
Enfants de cotisants au RPC décédés – Étudiant à temps plein	\$294.12	\$301.77
Prestation de décès (paiement unique)	\$2,499.54	\$2,500.00
<b>Avantages combinés</b>		
Pension de survivant et de retraite combinée (à 65 ans)	1 017,67 \$	1 449,53 \$
Pension de survivant et prestation d'invalidité combinées	1 293,81 \$	1 683,57 \$

# Rente totale : RPPFP + RRQ

Calcul des prestations de retraite d'une personne qui travaillait à temps plein

- Prend sa retraite en 2025 à l'âge de 60 ans
- A travaillé 30 ans à temps plein
- Le salaire moyen est de 75 000 \$
- Atteint l'âge de 65 ans en 2030
- Le maximum moyen des gains ouvrant droit à pension (MMGP) est de 66 580 \$

Taux		MMGP		Années de service		
<b>Calcul de la prestation de raccordement</b>						
0.625%	x	\$66,580	x	30	=	\$12,484
<b>Calcul de la rente viagère annuelle</b>						
1.375%	x	\$66,580	x	30	=	\$27,464
2%	x	\$8,420	x	30	=	<u>\$5,052</u>
<b>SOMME</b>						<b>\$45,000</b>

Rente viagère	Prestation de raccordement	Total de la pension de la fonction publique
<b>Avant 65 ans \$27,464</b>	\$12,484	\$45,000
<b>À partir de 65 ans : \$27,464</b>	\$0	\$27,464

# Rente totale : RPPFP + RRQ

<b>Revenu jusqu'au MGAP</b>	<b>(2025)</b>
<b>Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP)</b>	71 300 \$
Exonération de base de l'année	3 500 \$
Prime maximale de l'employé ou de l'employeur	(5,95 %) 4 034,10 \$
Prime maximale pour les travailleurs indépendants	(11,90 %) 8 068,20 \$
<b>Revenu supérieur au MGAP</b>	
<b>Maximum supplémentaire des gains annuels ouvrant droit à pension (MSGAP)</b>	81 200,00 \$
Prime maximale de l'employé ou de l'employeur	(4 %) 396,00 \$
Prime maximale pour les travailleurs indépendants	(8 %) 792,00 \$



# Le RRQ aujourd'hui

Le RRQ vise maintenant à remplacer 33 % des gains ouvrant droit à pension avant la retraite. Pour bénéficier de la bonification complète, une personne doit cotiser pendant 40 ans à compter de 2024.

## *Amélioration : Étape 1*

- Les taux de cotisation sont maintenant passés à 5,95 % pour les employés

## *Amélioration : Étape 2*

- À compter de 2024, une deuxième limite, plus élevée, a été introduite, vous obligeant à investir une partie supplémentaire de vos gains dans le RPC. Ce nouveau plafond, connu sous le nom de maximum supplémentaire des gains annuels ouvrant droit à pension, ne remplace pas le premier plafond des gains.
- Au lieu de cela, il soumet vos gains à 2 limites de revenus. Cette limite est appelée le deuxième plafond des gains.

# RRQ aujourd'hui - Suite

- Cette nouvelle fourchette de gains couverte par le Régime commencera au premier plafond des gains (71 300 \$) et ira jusqu'au deuxième plafond des gains qui sera de 81 200 \$ en 2024.
- À l'instar du premier plafond des salaires, le second augmentera chaque année pour refléter la croissance des salaires.
- Pour le deuxième plafond de rémunération, les employés et l'employeur cotisent chacun au taux de 4 % (maximum de 396 \$) et les travailleurs indépendants au taux de 8 % (maximum de 792 \$).
- La cotisation maximale combinée pour un employé en 2025 sera de 4 034,10 \$ (en 2024, 3867,50 \$)
- Si vous gagnez plus, vous cotiserez davantage à vos prestations du RPC pour l'avenir.

# Comment le RRQ est-il calculé

## Les prestations de retraite du RRQ sont basées sur :

- Niveau des gains ouvrant droit à pension au moment de la retraite
- Contribution du demandeur
- La base des gains est la moyenne du MGAP pour l'année de la retraite et les quatre années précédentes.
- La période de cotisation requise est celle du 1er janvier 1966 ou du 18e anniversaire de naissance du participant (si celui-ci est postérieur) jusqu'au début des prestations de retraite.

Par exemple, le RRQ est conçu pour remplacer 33 % des gains ouvrant droit à pension avant la retraite. Pour bénéficier de la bonification complète, une personne doit cotiser pendant 40 ans à compter de 2024

# Comment le RRQ est-il calculé - Suite

- Pour chacune de ces années, les gains doivent être cotisés jusqu'à concurrence du MGAP annuel (moins le montant de l'exemption de base). Cependant, les années de gains nuls ou faibles, résultant de l'éducation d'enfants de moins de sept ans, peuvent être exclues des périodes de cotisation du principal pourvoyeur de soins.

*Soignant principal: Pour le RRQ, la personne qui est la plus responsable des besoins quotidiens de l'enfant pour la période déterminée.*

- Une prise en compte supplémentaire est accordée pour d'autres périodes de revenus faibles ou nuls, des périodes de chômage ou d'éducation, par exemple.
- Si ces périodes s'élèvent à 17 % ou moins de la période cotisable, il n'y a pas de perte de rente. Toutefois, tout montant supérieur au pourcentage autorisé a une incidence sur les prestations.

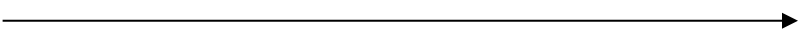

# Comment le RRQ est-il calculé - Suite

## Ajustements pour l'éducation des enfants

- Pour chaque année au cours de laquelle un enfant est âgé de moins de 7 ans, vous pouvez demander qu'un montant annuel soit « inscrit » dans le calcul de la prestation de retraite bonifiée du RPC.
- Ce montant est égal aux gains moyens du principal responsable au cours des cinq années précédant la naissance ou l'adoption de l'enfant, si ce montant est supérieur aux gains réels de cette période.
- Actuellement utilisé pour protéger la valeur de vos prestations du RPC pendant la période où vous avez gagné moins ou pas de revenu pendant que vous vous occupiez de vos enfants. La disposition sans rendez-vous sur l'éducation des enfants fait partie des améliorations continues du RPC.



# Comment trouver votre cotisation

- Les états de cotisation au RRQ sont disponibles sur demande!
- Chacun d'eux énumère les cotisations annuelles versées par le membre à partir de l'année du 18<sup>e</sup> anniversaire. Il identifie les années de cotisations maximales et, par défaut, permet de déterminer le nombre d'années pendant lesquelles les cotisations ont été inférieures au maximum.
- Les relevés sont accessibles dans Mon dossier Service Canada    
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/mon-dossier.html>
- Il s'agit d'une estimation préliminaire de la rente mensuelle que le cotisant recevrait s'il avait 65 ans aujourd'hui.
- Cependant, les déclarations ne reconnaissent pas des années d'éducation des enfants. Ces informations ne peuvent être incluses dans les calculs que lorsque la demande de prestations est faite.

# Retraite avant l'âge de 60 ans

La demande de prestations ne peut être faite qu'à l'âge de 60 ans

Cependant, une personne qui prend sa retraite dès l'âge de 55 ans et qui ne verse plus de cotisations au RPC ne s'expose pas nécessairement à une pénalité lorsqu'elle demande des prestations de retraite !

***Exemple : Un particulier prend une retraite anticipée à l'âge de 55 ans (2024).***

- Service contributif complet depuis 1986
- Pas d'autres contributions

L'individu ne subira aucune pénalité lors de la demande de prestations de retraite à 60 ans en 2030 puisque 17 % de la période de 1987 à 2030 dépasse cinq ans.

# Le RPC et le RRQ sont-ils interchangeables ?

- **Les cotisations** sont versées au RPC ou au RRQ en fonction du lieu de travail et non de résidence. Un résident du Québec travaillant à Ottawa, par exemple, cotiserait donc au RPC et vice versa.
- Au moment de la retraite, la rente sera versée par le RPC, si le résident du Québec a cotisé au RPC uniquement pendant son emploi.
- L'inverse se produirait pour les résidents hors Québec, qui n'ont cotisé au RRQ que pendant leurs années de travail.
- Si vous avez cotisé à la fois au RPC et au RRQ, vous demanderez à recevoir des cotisations au RRQ si vous résidez au Québec au moment de votre demande et au RPC si vous résidez ailleurs au Canada. Si vous vivez à l'extérieur du Canada, vous devez demander des prestations au RPC ou au RRQ selon la dernière province dans laquelle vous avez vécu
- Le RPC et le RRQ ont conclu des ententes de partage entre eux et offrent des prestations similaires à la retraite. Le montant de la prestation qui vous sera versée tiendra compte de toutes les cotisations versées aux deux régimes. À compter de 2024, les prestations du RRQ peuvent être reportées jusqu'à l'âge de 72 ans, avec un supplément de 0,7 % par mois. (58,8 % de plus que si elle était prise à 65 ans.)

# Meilleur âge pour demander des prestations de retraite du RRQ

- Pour être admissible, un cotisant doit être âgé d'au moins 60 ans
- Un ancien fonctionnaire qui reçoit une prestation anticipée du RFPF verra sa pension diminuer considérablement à l'âge de 65 ans.
- Pour compenser la réduction, la personne devrait envisager de reporter le début de la pension du RPC jusqu'à l'âge de 65 ans
- Les années de cotisations nulles (de la retraite à l'âge de 65 ans) peuvent dépasser le montant couvert par la disposition d'exclusion de 17 % et entraîner une perte partielle des prestations de retraite du RPC
- Du point de vue du paiement global, les années de rente supplémentaires avec un début plus précoce compenseront-elles la réduction de 0,60 % pour chaque mois à partir de 65 ans ?

# Facteurs à considérer avant de demander des prestations du RRQ

## Factors to consider:

- Analyse du seuil de rentabilité
- Valeur actualisée des avantages nets
- Rendement prévu des placements qui seraient utilisés à la place des prestations du RPC
- Existe-t-il d'autres prestations fondées sur le revenu ? (SV, SRG, prestations provinciales de soutien aux personnes handicapées)
- Espérance de vie réduite
- Si vous avez besoin de liquidités
- Recevez-vous la prestation de survivant du RPC (aucune augmentation supplémentaire en cas de report de votre prestation du RPC)
- Risque de longévité (les prestations du RPC sont indexées)
- Indexation du RPC (IPC) en fonction de l'indexation du MGAP (SMA)



# Seuil de rentabilité du RPC

Âge	60	61	62	63	64	65
Revenu du RRQ/mois	\$640	\$712	\$784	\$856	\$928	\$1000
Réduction du RRQ/mois	\$360	\$288	\$216	\$144	\$72	\$0
Total des revenus versés au RRQ sornu total du RRQ versé avant 65 ans	\$38,400	\$34,176	\$28,224	\$20,544	\$11,136	\$0
Seuil de rentabilité (mois)	106.7	118.7	130.7	142.7	154.7	
Seuil de rentabilité (âge)	73.9	74.9	75.9	76.9	77.9	

\*Basé sur l'admissibilité aux prestations du RRQ de 1000 \$/mois à 65 ans

**Exemple:** Si Paul reçoit son RPC à 60 ans et Brenda prend le sien à 65 ans, le paiement mensuel du RPC de Paul sera inférieur de 36 % à celui de Brenda, mais il touchera cinq ans de plus. Ils auront 74 ans lorsque Brenda devancera Paul pour le montant total collecté.

# Suite

Âge	65	66	67	68	69	70
RRQ mensuel	\$1,000	\$1,084	\$1,168	\$1,252	\$1,336	\$1,420
Facteur d'ajustement	n/a	+8.4%	+16.8%	+25.2%	+33.6%	+42.0%
Montant de l'augmentation	n/a	\$91.77	\$183.54	\$275.31	\$367.08	\$458.85
Revenu « perdu »	n/a	\$13,110	\$26,220	\$39,330	\$52,440	\$65,550
Seuil de rentabilité (mois)	n/a	143	143	143	143	143
Seuil de rentabilité (âge)	n/a	78	79	80	81	82

# Perte à vie du RRQ

Perte viagère : La perte viagère associée à la prise anticipée de prestations du RRQ correspond à la valeur actualisée du RRQ prélevé à l'âge de 70 ans moins la valeur actualisée du RRQ à l'âge où les prestations commencent. En d'autres termes, il s'agit du montant gagné en reportant le RRQ au-delà de l'âge de 60 ans en dollars d'aujourd'hui.

## Hypothèses:

- Jusqu'à l'âge de 95 ans
- Inflation générale : 2 %
- Inflation salariale 3 %





# Valeur actualisée des prestations nettes du RRQ

Valeur actualisée : La valeur actualisée des prestations nettes (le RRQ a reçu moins les cotisations au RRQ versées). Étant donné que la prestation du RRQ augmente en cas de retard, le montant net reçu en dollars d'aujourd'hui augmentera considérablement s'il est retardé jusqu'à l'âge de 70 ans.

## Hypothèses:

- Jusqu'à l'âge de 95 ans
- Inflation générale : 2 %
- Inflation salariale 3 %

Pre-Retirement Course







# Sécurité de vieillesse (SV)



# Quels sont les montants de revenu disponibles

## Sécurité de la vieillesse

- Les prestations sont versées aux bénéficiaires de plus de 65 ans qui remplissent toutes les conditions de résidence (10 ans de résidence après 18 ans). Maximum après 40 ans de résidence.
- En 2025, toute personne ayant un revenu imposable inférieur à 93 454 \$ (ligne 23400 « Revenu net avant ajustements ») recevra la totalité de la prestation, qui diminuera jusqu'à zéro, à environ 151 668 \$ (65 à 75 ans) et 157 490 \$ (75 ans et plus).
- 727,67 \$ par mois pour les 65 à 75 ans et 800,44 \$ par mois pour les 75 ans et plus (T1 2025) Les aînés de 75 ans et plus verront une augmentation automatique de la SV de 10 % à compter de juillet 2022
- La SV peut être différée jusqu'à 5 ans, ce qui augmente les paiements de 0,6 % pour chaque mois.

Toutes ces prestations sont ajustées pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.  
**Le RRQ est rajusté annuellement, tandis que la SV est rajustée tous les 3 mois**



# Impôt de récupération des pensions

Année de Revenu	Seuil minimum	Seuil maximal	
		De 65 à 75 ans	75 ans et plus
2022	\$81,761	\$134,626	\$137,331
2023	\$86,912	\$142,609	\$148,179
2024	\$90,997	\$148,065	\$153,771
2025	\$93,454	\$151,668	\$157,490

- Le gouvernement impose un impôt spécial – la « récupération » – sur vos prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) si votre revenu net pour l’année dépasse un certain seuil annuel
- La période de récupération d’impôt commence en juillet pour les revenus de l’année précédente
- Age de 65

# Faits et chiffres de la SV

Rente de base	
Couvre	Citoyens et résidents : 65 ans et plus
Maximum at 65 monthly pension (January to March)	727,63 \$ / mois
Imposable	Oui
Indice de l'inflation	Oui
Âge d'admissibilité au plus tôt	65
À partir de 75 ans	800,44 \$

# Quand prendre la SV - Suite

Facteurs à prendre en compte :

- **Espérance de vie:** Règle générale : plus court – prendre tôt ; plus long - prendre plus tard
- **Avez-vous besoin d'argent?:** Continuer à travailler/revenu d'investissement ou de location/paiement de pension d'employeur
- **Que ferez-vous des paiements:** Consommer ou investir ? Pouvez-vous obtenir un meilleur rendement en investissant personnellement ?
- **Perception de la SV :** sera-t-elle là quand vous en aurez besoin ?
- **Héritiers:** Pas de prestation de survivant (SV), ce qui remplace les retraits de l'épargne personnelle



# Méfiez-vous de la récupération de la SV

## Exemple :

- Vous (65 ans) venez de prendre votre retraite; l'attente de recevoir des prestations de la SV (698,60 \$/mois)
- Travail à temps partiel à la retraite (conseil)
- Votre revenu en 2024 doit être inférieur à 148 065 \$ pour recevoir des prestations de la SV.

Type de revenu	Quantité
Revenu net d'entreprise	\$10,000
Revenu de pension agréé	\$60,000
Prestations de la SV / RRQ	\$15,000
Dividendes déterminés canadiens	\$15,000

# Méfiez-vous de la récupération de la SV - Suite

## Exemple :

- Vous (65 ans) venez de prendre votre retraite et vous avez hâte de recevoir des prestations de la SV (698,60 \$/mois)
- Travail à temps partiel à la retraite (conseil)
- Votre revenu en 2022 doit être moins que 134 626 \$ pour recevoir des prestations de la SV.

Revenu net: (\$10k + \$60k + \$15k + \$15k)	\$100,000
Moins le seuil de récupération	\$86,912
Montant excédentaire	\$13,088
Multiplication, taux de récupération	15%
Morsure de récupération	\$1,963

# Beware of OAS Clawback - Continued

Lors de la production de votre déclaration de revenus pour l'année, vous avez eu la surprise d'apprendre que votre récupération était de 2 818 \$ (235 \$/mois), soit 855 \$ de plus que prévu, calculée comme suit :

## Pourquoi cela s'est-il produit ?

- Vous avez des dividendes canadiens déterminés qui sont majorés de 38 %.
- Cela augmente le revenu imposable à 105 700 \$.

<b>Revenu net:</b> (\$10k + \$60k + \$15k + \$15k)	<b>\$100,000</b>
Moins le seuil de récupération	\$86,912
Montant excédentaire	\$13,088
Multiplication, taux de récupération	15%
Morsure de récupération	\$1,963



# Comment réduire au minimum la récupération de la SV

- Envisagez de faire des retraits dans un CELI si vous avez besoin de compléter votre revenu
- Limitez l'exposition aux placements productifs de dividendes ou détenez-les dans un compte enregistré.
- Envisagez d'utiliser des fonds communs de placement de catégorie de société dans un compte non enregistré plutôt que des fiducies de fonds communs de placement, des actions ou des obligations versant des dividendes
- Retardez le versement des prestations de la SV si vous travaillez et que votre revenu se situe entre 86 912 \$ et 141 917 \$. Il existe une option qui permet aux aînés de retarder le versement de la SV jusqu'à l'âge de 65 à 70 ans

# Comment réduire au minimum la récupération de la SV - Suite

- Envisagez de baser les retraits du FERR sur l'âge du conjoint le plus jeune afin de réduire le montant qui doit être retiré sur une base annuelle.

- Si vous avez 65 ans ou plus, vous pourriez être admissible au fractionnement du revenu de votre FERR, de votre revenu du RPC ou de votre revenu de pension avec votre époux ou conjoint de fait.

- Si vous décidez de retarder la SV, vous pouvez augmenter les paiements mensuels futurs de 0,6 % par mois pour chaque mois de report de la SV, jusqu'à un maximum de 36 % à 70 ans





A modern office interior with a green tint. The scene features a long wooden table with several office chairs, a large potted plant in the center, and a lounge area with sofas in the background. The ceiling has exposed pipes and lights. The text is overlaid in white, with white geometric shapes on the left and right sides.

Source de revenus  
et  
épargne personnelle



# Épargne personnelle



**CELI**



**REER/FEER**



**Non  
enregistré**

# Compte d'épargnes libre d'impôts (CELI)

## CELI:

- Un compte d'épargne enregistré qui permet aux individus de recevoir des revenus de placements non imposable à l'intérieur du compte.
- Les cotisations ne sont pas déductibles aux fins d'impôts, cependant les retraits des contributions et des revenus ne sont pas imposables.

Année	Montants des contributions
2009 - 2012	\$5,000
2013 - 2014	\$5,500
2015	\$10,000
2016 - 2018	\$5,500
2019 - 2022	\$6,000
2023	\$6,500
2024-2025	\$7,000
<b>Total cumulé</b>	<b>\$102,000</b>

- Le plafond annuel des cotisations fluctue chaque année
- Les retraits effectués de votre CELI au cours de l'année ne seront ajoutés à vos droits de cotisation CELI qu'au début de l'année suivante.

# Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

- Instauré en 1957 pour promouvoir l'épargne-retraite des employés et des travailleurs autonomes.
- 18% de votre revenu gagné de l'année précédente moins le facteur d'équivalence à un montant maximal établi chaque année par l'ARC (32 490 \$ pour 2025) peut être cotisé
- Tous les droits de cotisation inutilisés reportés des années antérieures.

## Trois principaux avantages fiscaux:

- Cotisations déductibles d'impôt – allègement fiscal immédiat avec l'argent avant impôt
- Gains à l'abri de l'impôt – croissance ou gains sur des placements qui ne sont pas imposés aussi longtemps qu'ils demeurent dans le régime
- Report d'impôt – impôt payé sur les cotisations et les gains au REER lorsqu'ils sont retirés ; Taux d'imposition probablement plus bas à la retraite
- 

## Quels investissements peuvent être faits?

- Les dépôts dans un REER peuvent être investis dans:
  - Obligations, actions et fonds communs de placement
  - Hypothèques
  - Titres à court terme comme les certificats de placement garanti (CPG).



# Les fonctionnaires devraient-ils avoir un REER ?

Les fonctionnaires ont un excellent régime de retraite. Même ceux qui ont accumulé des rentes considérables peuvent trouver avantageux de cotiser à un REER :

## Économisez de l'impôt sur le revenu:

- Le plan est idéal pour les personnes qui épargnent des revenus non nécessaires aux dépenses quotidiennes.
- Ils peuvent être aussi accessibles que l'épargne non enregistrée, puisque les retraits peuvent être effectués en tout temps et pour n'importe quelle raison.
- Toutefois, il ne faut pas oublier que de tels déménagements peuvent entraîner des obligations fiscales importantes et d'autres frais.

**Par exemple:** Une personne ayant un taux marginal d'imposition de 40 % qui investit 3 000 \$ dans un fonds commun de placement qui rapporte 8 % épargne immédiatement 1 200 \$ et met à l'abri de l'impôt 96 \$ de revenu de placement au cours de la première année.

# Les fonctionnaires devraient-ils avoir un REER ? - Continué

## Réduction compensatoire du revenu de pension de retraite

Le revenu de retraite est réduit à 65 ans. Puiser dans l'épargne d'un REER à 65 ans peut être un moyen idéal de neutraliser cette réduction, surtout si le retraité reçoit déjà des prestations du RPC.

## Possibilité de fractionnement du revenu – REER de conjoint

Les fonctionnaires peuvent demander la déduction dans leur déclaration de revenus, tandis que l'épargne est créditée à leur conjoint. Cette pratique peut générer d'importantes économies d'impôt après la retraite.

## Réduire l'impôt à la source

Un aspect peu connu des possibilités d'aide fiscale offertes par les REER est la possibilité d'obtenir des économies d'impôt « anticipées », au lieu d'attendre le remboursement normal après la production.

Fournissez à votre employeur le Formulaire de demande de réduction des retenues d'impôt à la source disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/en/revenue-publications/forms/t1213.html>

# Combien pouvez-vous cotiser

Les fonctionnaires peuvent cotiser annuellement 18 % de leur « revenu gagné » de l'année précédente, jusqu'à concurrence de 32 490 \$ (plafond de 2025), moins leur facteur d'équivalence (FE)

Le revenu gagné est essentiellement leur revenu d'emploi, mais avec certains ajustements. Les revenus locatifs nets peuvent être inclus, mais pas les revenus provenant d'autres types de placements.

Le facteur d'équivalence (FE) est une valeur calculée de leur épargne-pension de l'année précédente en vertu du Régime de pension de la fonction publique.

Ce décompte donne lieu à leur maximum déductible annuel ou à leurs droits de cotisation à un REER.

Ceux qui reçoivent des droits de cotisation à un REER, mais qui ne les utilisent pas, peuvent reporter ces droits inutilisés aux années suivantes.

**Il y a un coussin de 2 000 \$ ou une réduction de cotisation excédentaire. Chaque année, le personnel de Tradex aide les fonctionnaires à déterminer leur nouvelle chambre bien avant l'arrivée de leur avis de cotisation.**



# Les autres revenus peuvent-ils être transférés à des REER ?

- Les roulements aux REER de conjoint ne sont pas permis et aucun montant de roulement ne peut être utilisé pour réduire une cotisation excessive.
- Les personnes qui quittent la fonction publique avant l'âge de la retraite peuvent être autorisées à transférer la valeur de leur épargne-pension dans un REER immobilisé.
- En vertu des nouveaux régimes de compte d'épargne d'une première maison libre d'impôt (CELIAPP), l'épargne qui n'est pas utilisée pour acheter une maison admissible pourrait être transférée, en libre d'impôt, dans un REER ou un FERR.

## Que se passe -t-il si de l'argent est nécessaire avant la retraite ?

- À l'exception des fonds de REER immobilisés, l'épargne sur les REER est accessible en tout temps, mais non sans coût.
- Chaque fois qu'une personne encaisse la totalité ou une partie de ses placements, une partie doit être retenue par l'institution financière ou l'administrateur du fonds et un impôt supplémentaire peut devenir exigible lorsque la prochaine déclaration de revenus est produite.

## Qu'arrive -t-il à votre REER à la retraite ?

- Un pensionné qui a des droits de cotisation à un REER peut continuer de cotiser à un REER personnel jusqu'à l'âge de 71 ans et un REER de conjoint jusqu'à ce que le conjoint atteigne l'âge de 71 ans.
- Le 31 décembre de cette année, les REER doivent être encaissés ou convertis en un produit de paiement, soit une rente ou un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). Cette exigence d'âge maximal n'empêche pas cette conversion plus tôt.

# CELI vs REER : la décision finale

	Même Taux D'Imposition		Taux D'Imposition Réduit		Taux D'Imposition Plus Élevé	
	CELI	REER	CELI	REER	CELI	REER
Revenu Avant Impôts	\$36,500	\$36,500	\$36,500	\$36,500	\$36,500	\$36,500
Taux d'imposition-contribution	40%		40%		20%	
Impôt	\$(14,600)	-	\$(14,600)	-	\$(7,300)	-
Contribution Nette	\$21,900	\$36,500	\$21,900	\$36,500	\$29,200	\$36,500
Croissance à 5% pendant 25 ans	\$74,161	\$123,602	\$74,161	\$123,602	\$98,882	\$123,602
Taux d'imposition-retrait		40%		20%		40%
Impôt	-	\$(49,441)	-	\$(27,720)	-	\$(49,441)
Trésorerie Nette	\$74,161	\$74,161	\$74,161	\$98,882	\$98,882	\$74,161



# Impôt sur le revenu : fédéral et québécois combinés

TaxTips.ca - Fédéral combiné et tranches d'imposition et taux d'imposition au Québec									
2025 Revenu imposable (1)	QC Taux marginaux d'imposition de 2025				2024 Revenu imposable (1)	QC Taux marginaux d'imposition 2024			
	Autres revenus	Capital Gains	Canadien Dividendes			Autres revenus	Plus-values	Canadien Dividendes	
			Éligible	Non admissible				Éligible	Non admissible
Première tranche de 53 255 \$	26.53%	13.26%	3.15%	17.90%	Première tranche de 51 780 \$	26.53%	13.26%	3.15%	17.90%
plus de 53 255 \$ jusqu'à 57 375 \$	31.53%	15.76%	10.05%	23.65%	plus de 51 780 \$ jusqu'à 55 867 \$	31.53%	15.76%	10.05%	23.65%
plus de 57 375 \$ jusqu'à 106 495 \$	36.12%	18.06%	16.39%	28.93%	plus de 55 867 \$ jusqu'à 103 545 \$	36.12%	18.06%	16.39%	28.93%
plus de 106 495 \$ jusqu'à 114 750 \$	41.12%	20.56%	23.29%	34.68%	plus de 103 545 \$ jusqu'à 111 733 \$	41.12%	20.56%	23.29%	34.68%
plus de 114 750 \$ jusqu'à 129 590 \$	45.71%	22.86%	29.63%	39.96%	plus de 111 733 \$ jusqu'à 126 000 \$	45.71%	22.86%	29.63%	39.96%
plus de 129 590 \$ en hausse à 177 882 \$	47.46%	23.73%	32.04%	41.97%	plus de 126 000 \$ en hausse à 173 205 \$	47.46%	23.73%	32.04%	41.97%
plus de 177 882 \$ jusqu'à 253 414 \$	50.23%	25.12%	35.87%	45.16%	plus de 173 205 \$ jusqu'à 246 752 \$	50.23%	25.12%	35.87%	45.16%
plus de 253 414 \$	53.31%	26.65%	40.11%	48.70%	plus de 246 752 \$	53.31%	26.65%	40.11%	48.70%

Le taux marginal d'imposition des dividendes est d'un % des dividendes perçus (non majorés de la base imposable).

Le taux marginal d'imposition des plus-values est de % du total des plus-values (non imposables).

Le taux de majoration des dividendes déterminés est de 38 % et celui des dividendes non déterminés : 15%.

Pour en savoir plus, consultez [Impôt sur les dividendes du Québec crédits](#).

Tous droits réservés © 2002-2025 Boat Harbour Investments Ltd.

# Comment les prestations des REER sont-ils imposées ?

Les paiements de FERR et les retraits en espèces de REER sont imposés tout comme le revenu de toute autre source, ils peuvent également encourir des retenues d'impôt à la source. Par exemple, une résidente de Québec qui retire 4 000 \$ en espèces de son REER ne recevra que 3 240 \$.

Retenue actuelle à l'exécution d'un REER	
	Proportions retenues
Montant retiré	Other
Jusqu'à 5 000 \$	19%
5 001 \$ à 15 000 \$	24%
15 001 \$ et plus	29%



## Saviez-vous ?

Des exceptions sont faites à l'imposition d'impôts sur les retraits de REER lorsqu'ils sont utilisés comme acompte ou pour financer une formation ou des études à temps plein.

# Options relatives à l'échéance d'un REER

Un pensionné qui a des droits de cotisation à un REER peut continuer de cotiser à un REER personnel jusqu'à l'âge de 71 ans et à un REER de conjoint jusqu'à ce que le conjoint atteigne l'âge de 71 ans

À cet âge (au plus au plus 31 décembre de cette année), les REER, à moins d'être encaissés, doivent être convertis en produits de paiement par l'entremise de ce qui suit :

- Une rente
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

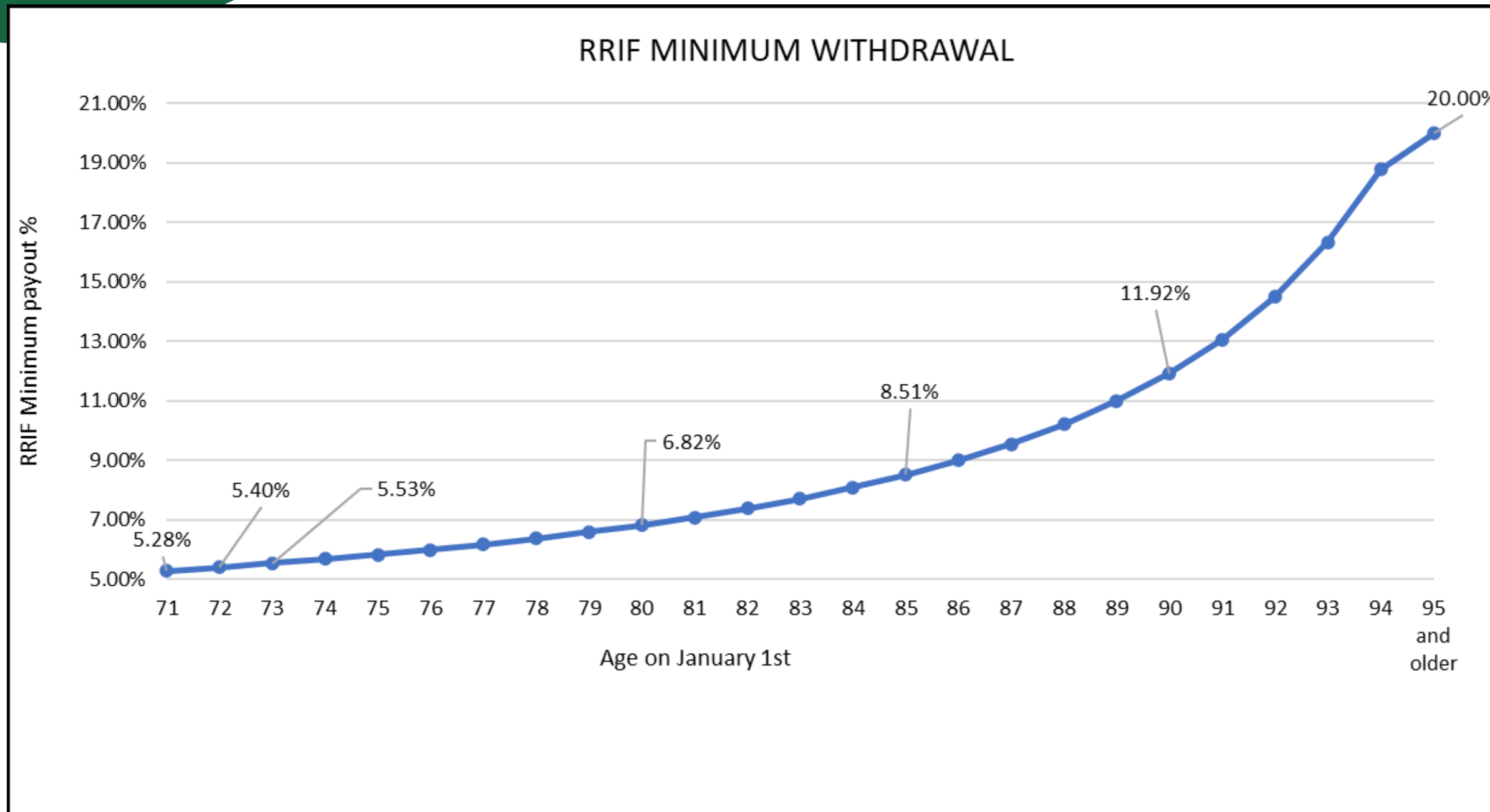
Cette exigence d'âge maximal n'empêche pas d'effectuer cette conversion plus tôt



# FERR vs rente

	<b>FERR</b>	<b>Annuité</b>
Définition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retournement d'un REER : il s'agit d'un régime de revenu.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne nécessite pas la vente des actifs</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une prestation mensuelle achetée avec l'actif du REER.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite la liquidation des investissements.</li> </ul> </li> </ul>
Flexibilité de rétractation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaire personnalisé (n'importe quel jour/mois/annuel, etc.) pour répondre aux besoins spécifiques du bénéficiaire.</li> <li>• Montant minimum requis ; aucun maximum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retrait relativement inflexible</li> <li>• Montant fixe; ne peut pas être modifié</li> </ul>
Protection du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert du régime au conjoint en franchise d'impôt ou à un autre bénéficiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seulement si le joint et le dernier survivant, ou la garantie</li> </ul>
Risque de placement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes responsable des décisions d'investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La compagnie d'assurance supporte le risque</li> </ul>
Possibilité d'épuiser l'argent de son vivant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possible si les retours ne sont pas adéquats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garanti à vie, quelle que soit la longévité</li> </ul>

# Exemple de FERR



- Le montant minimum varie en fonction de l'âge de l'investisseur ou du conjoint
- Cette proportion continue d'augmenter avec l'âge, atteignant 20 % à 95 ans et se maintenant à ce niveau par la suite.

# Revenu de pension admissible fractionné

Tout âge	65 ans ou plus
<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiements périodiques d'un RPA : rentier substitué, paiements d'un FERR</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Montants des paiements REER</li><li>• Paiements d'un FERR</li><li>• Paiements FRV/FRRI</li><li>• Paiements de rente dans le cadre d'un RPDB<sup>1</sup></li><li>• Paiements de rente d'un REER<sup>1</sup></li><li>• Revenu de rente non enregistrée<sup>1</sup></li></ul>

Jusqu'à 50 % du revenu de pension admissible peut être partagé entre les époux ou les conjoints de fait.

Formulaire T1032 « Choix conjoint de fractionnement du revenu de pension »

Revenu de pension admissible?

- Ne peut pas partager la SV
- Le RPC doit être partagé à la source
- Revenu admissible au crédit pour revenu de pension

*<sup>1</sup>Partageable à tout âge si reçu en raison du décès du conjoint*



# Example : Revenu de pension admissible fractionné

**Assumption: \$60,000 is eligible pension income for an Ontario resident in 2025**

	Individual	Splitting (50%)	
		Spouse 1	Spouse 2
Income	\$100,000.00	\$70,000.00	\$30,000.00
OAS benefit	\$8,732.04	\$8,732.04	\$8,732.04
OAS Clawback	-\$981.90	\$0.00	\$0.00
Gross Income	\$107,750.14	\$78,732.04	\$38,732.04
Income Tax	\$28,672.00	\$19,716.00	\$7,202.00
Net Income	\$79,078.14	\$59,016.04	\$31,530.04
Tax Savings	\$1,754.00		
Additional OAS	\$981.90		
Total	\$2,735.90		

# Les REER de conjoint sont-ils toujours utiles ?

## OUI! Pour les raisons suivantes :

- Le fractionnement du revenu avec un FERR<sup>1</sup> n'est pas autorisé avant l'âge de 65 ans ; les REER de conjoint permettent le fractionnement à tout âge<sup>2</sup>
- Fractionnement du revenu de pension limité à 50 % du revenu admissible ; les REER de conjoint permettent le partage à 100 %<sup>2</sup>
- Vous avez 71 ans ou plus et vous avez un conjoint plus jeune ? Les cotisations à un REER de conjoint sont autorisées<sup>3</sup>
- Les cotisations au REER de conjoint permettent au conjoint de retirer 60 000 \$ en franchise d'impôt dans le cadre du Régime d'accès à la propriété (RAP)
- Retrait Sabbatique, Retrait de congé parental, retrait du chômage

<sup>1</sup> REER/FERR en fiducie ; <sup>2</sup>Sous réserve des règles d'attribution ; <sup>3</sup>Sous réserve des droits de cotisation et de l'âge de 71 ans ou moins du conjoint

# Qu'en est-il de l'épargne personnelle ?

Options d'utilisation de l'épargne personnelle :

- Revenu d'un CELI
- Revenu d'un REER, d'un FERR ou d'un FRV
- Annuité
- Distributions de Catégorie T (voir Concepts financiers)
- Plans de retrait systématique (SWP)



# Épargne personnelle - Un regard sur les options de flux de trésorerie

	Annuité	FRV/FERR	Comptes non enregistrés		CELI
			Classe T	SWP	
Revenu garanti à vie	✓				
Accès flexible à l'argent liquide		✓	✓	✓	✓
Contrôle des investissements		✓	✓	✓	✓
Efficiences fiscale (non enregistrés)	✓		✓	✓	✓
Disponibilité de l'héritage		✓	✓	✓	✓

# Déterminer un plan de retrait approprié

## Objectif : Réduire l'impôt de son vivant ?

1) Retirer des sommes minimales des régimes enregistrés

2) liquider la position de perte Placements non enregistrés

3) Considérez la distribution de catégorie T comme une option de flux de trésorerie

4) liquider les placements non enregistrés à la valeur appréciée ;

5) Liquider les actifs enregistrés (REER, FERR, CRI, FRV)

6) Liquider les CELI<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Le CELI peut être une solution souple pour les situations d'urgence.





# Concept Financiers



# Classes d'actifs

**Investissement spéculatifs:**

Futures, options d'achat d'actions, obligations à haut rendement, métaux précieux ou pierres précieuses, actions à croissance agressive, fonds communs de placement, actions à petite capitalisation, terrains sous-développés

Un tel investissement peut générer d'importants gains ou pertes

8% doublent en 9 ans

**Investissement à risque modéré:**

Actions de premier ordre, actions de croissance de qualité, obligations à rendement moyen, propriétés productrices de revenus, fonds communs de placement conservateurs, actions à grande capitalisation

Ces investissements peuvent perdre de l'argent, mais ils offrent un potentiel à long terme pour des taux de rendement plus élevés

6% doublent en 12 ans

**Investissement à faible risque:**

Obligations à coupons détachés, fonds communs de placement en obligations, dépôts bancaires, obligations d'État, obligations de sociétés

Il est peu probable que ces investissements perdent de l'argent, mais ils offrent généralement un taux de rendement potentiel plus faible que l'investissement à risque plus élevé

3% doublent en 24 ans

**Trésorerie et équivalents de trésorerie:**

Espèces, compte d'épargne, certificats de placement garantis, fonds de marché monétaire, bons du Trésor

Ce sont des actifs qui peuvent être rendus accessibles à tout moment (liquide). Il s'agit généralement de la catégorie d'investissement la plus sûre, mais le taux de rendement le plus faible

2% doubleront en 36 ans

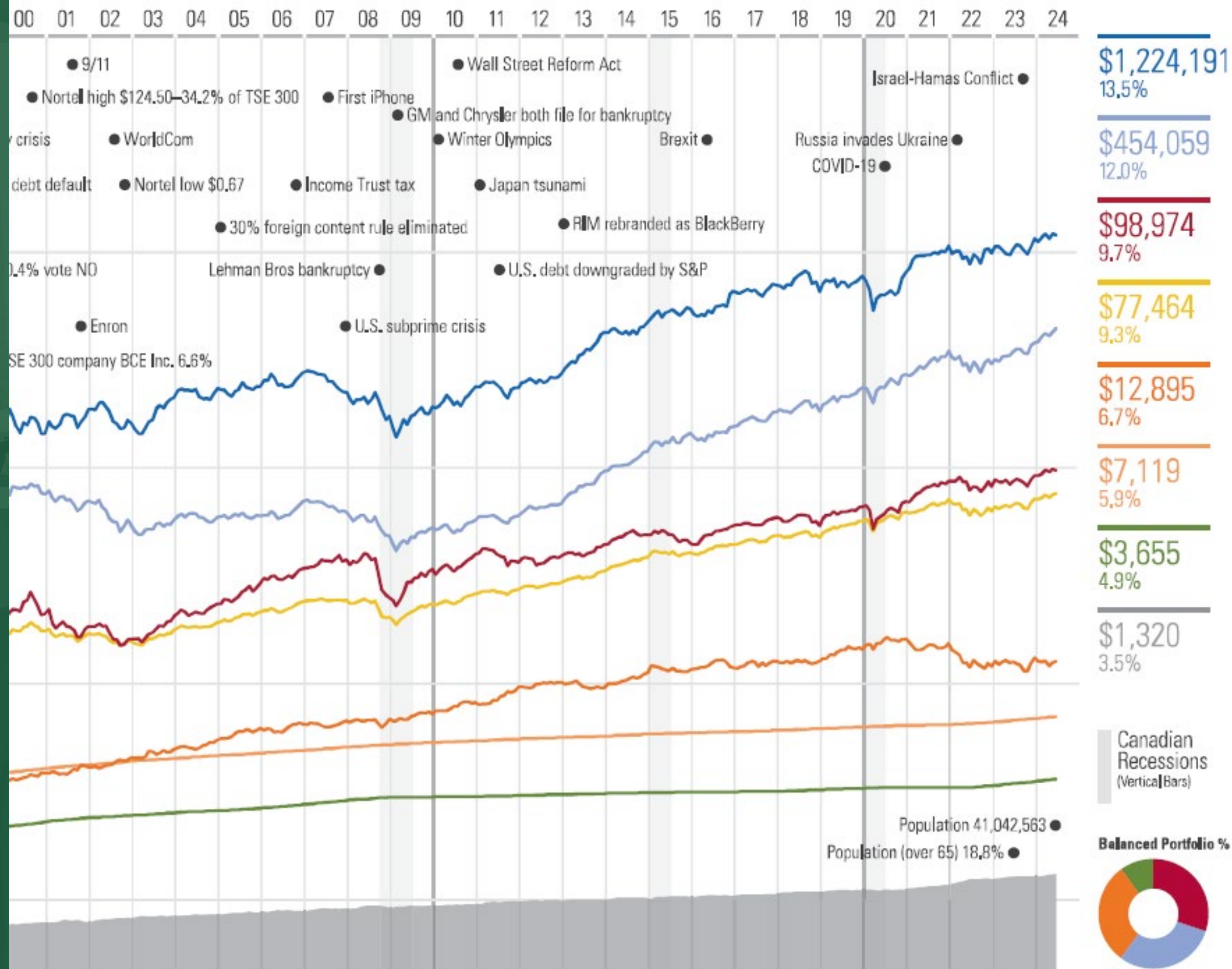
# Pourquoi devrais-je investir dans les fonds communs de placement?

- En investissant dans des fonds communs de placement, vous bénéficiez d'une gestion professionnelle de votre argent.
- Diversification
  - Vous investissez dans des parts d'un ensemble de nombreux actifs et, en théorie, les pertes sur quelques-uns des actifs de l'ensemble sont moins susceptibles d'affecter la valeur de vos actions que si vous aviez possédé des actions directement dans un actif en baisse.
  - Plus vous détenez des actions dans votre portefeuille, plus le risque de votre portefeuille est réduit. Cela peut être facilement réalisé en investissant dans des fonds communs de placement.









Indice TR des  
petites actions  
américaines

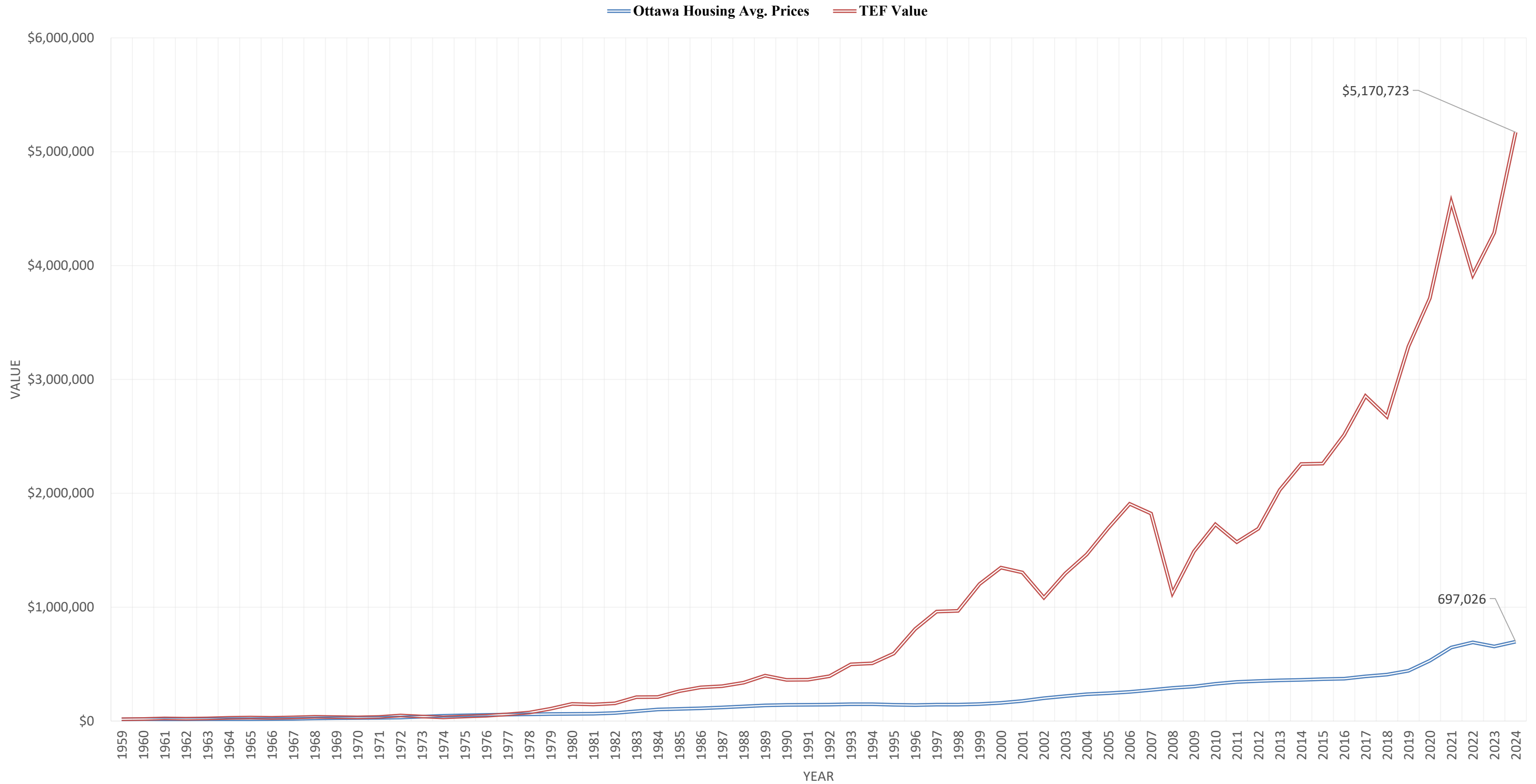
Indice composé  
TS/SX TR

Indice obligataire  
FTSE Canada LT

CPG de 5 ans

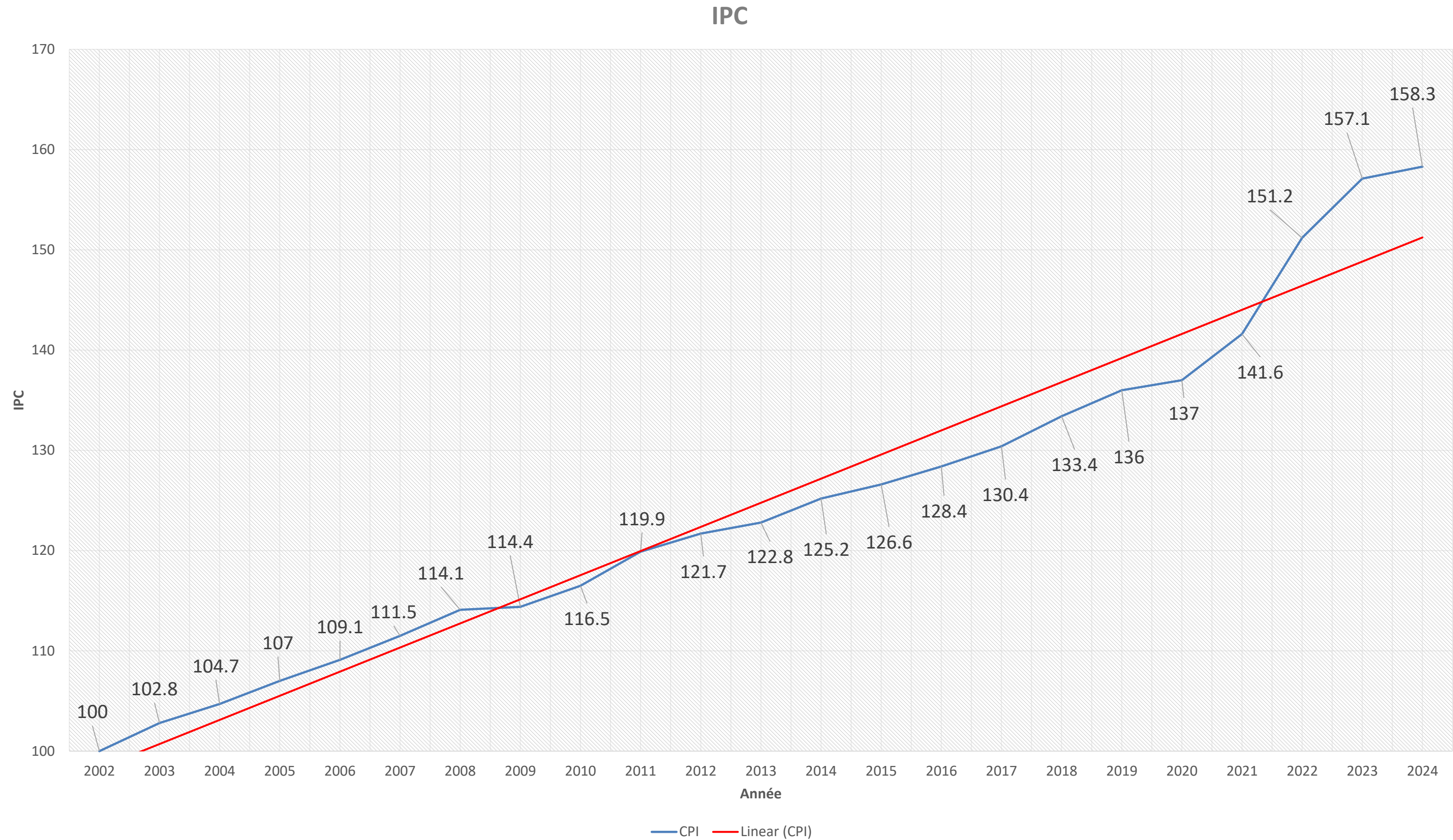
# Placements alternatifs - Immobilier (Ottawa)

## LOGEMENT D'OTTAWA VS FONDS D' ACTIONS TRADEX



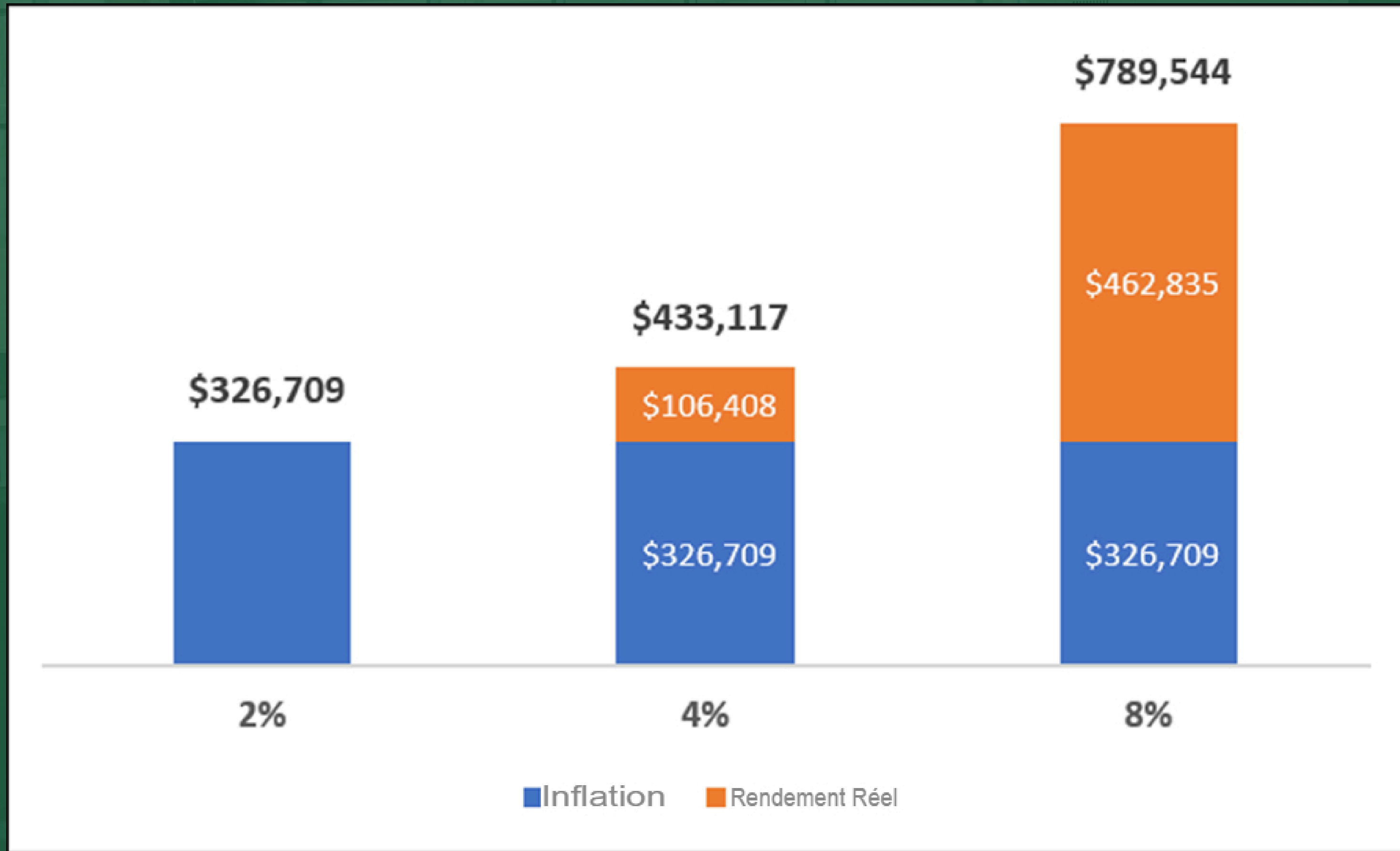


# L'impact de l'inflation





# Croissance de l'investissement sur 25 ans: Contribution de 10 000 \$ au début de l'année



# Les retraités d'aujourd'hui font face à des défis plus importants que la génération précédente: contexte

	1989	2023
Espérance de vie à 65 ans	12 Years	20 Years
Taux d'inflation	3.9%	3.9%
Taux d'intérêt débiteur	11%	5%
Rendement fédéral à 10 ans		
Nominal	9.6%	3.1%
Réel	5.7%	-0.8%
Dividend yield:		
S&P/TSX	3.4%	3.3%
S&P 500	3.5%	1.44%

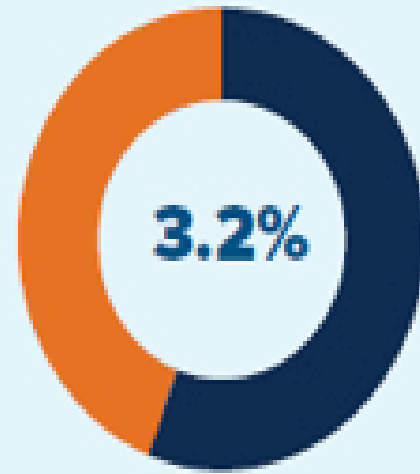
# Maintenir le rendement de 7% en 2022 par rapport à 20 ans plus tôt

Pour maintenir le même rendement, vous devez quintupler le risque

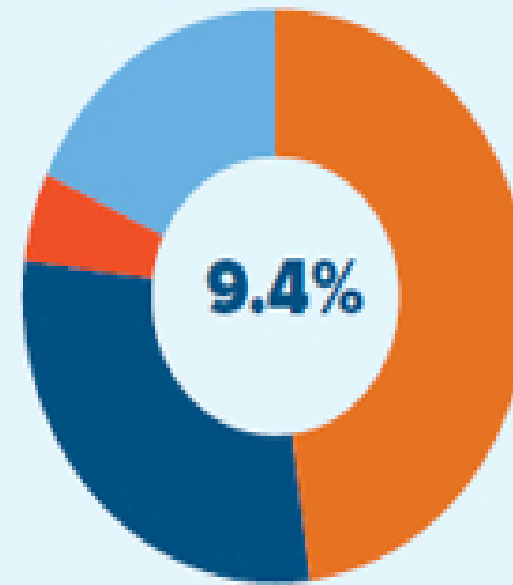
- Actions américaines à grande capitalisation
- Titres à revenu fixe américains
- Équivalent en espèces
- Marché développé actions hors États-Unis
- Actions à petite et moyenne capitalisation
- Immobilier
- Capital-investissement

Volatilité\*  
pour maintenir  
rendement de 7%

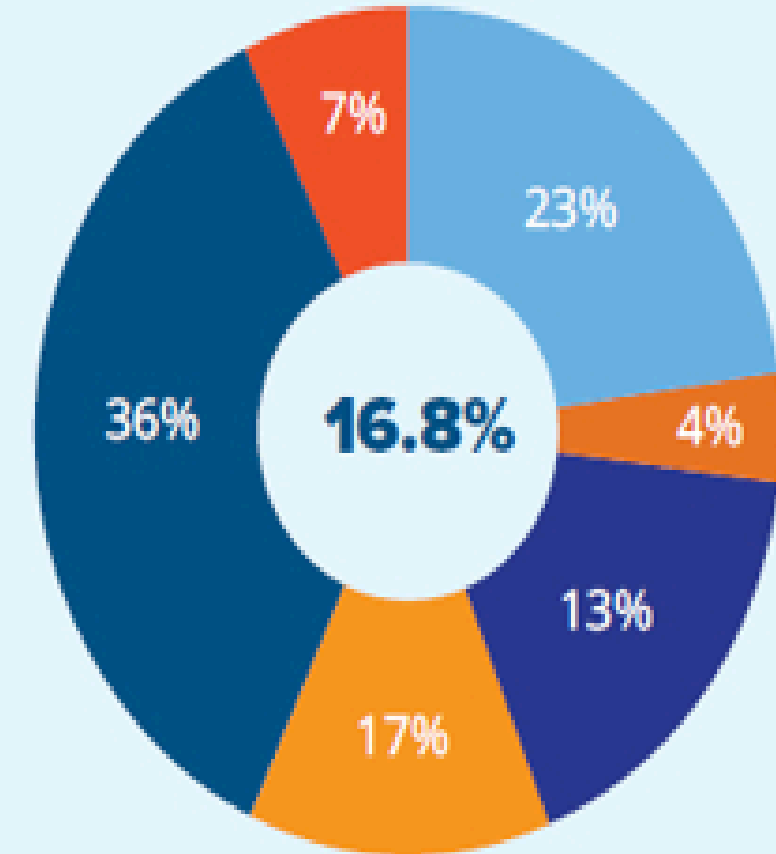
1992



2007



2022



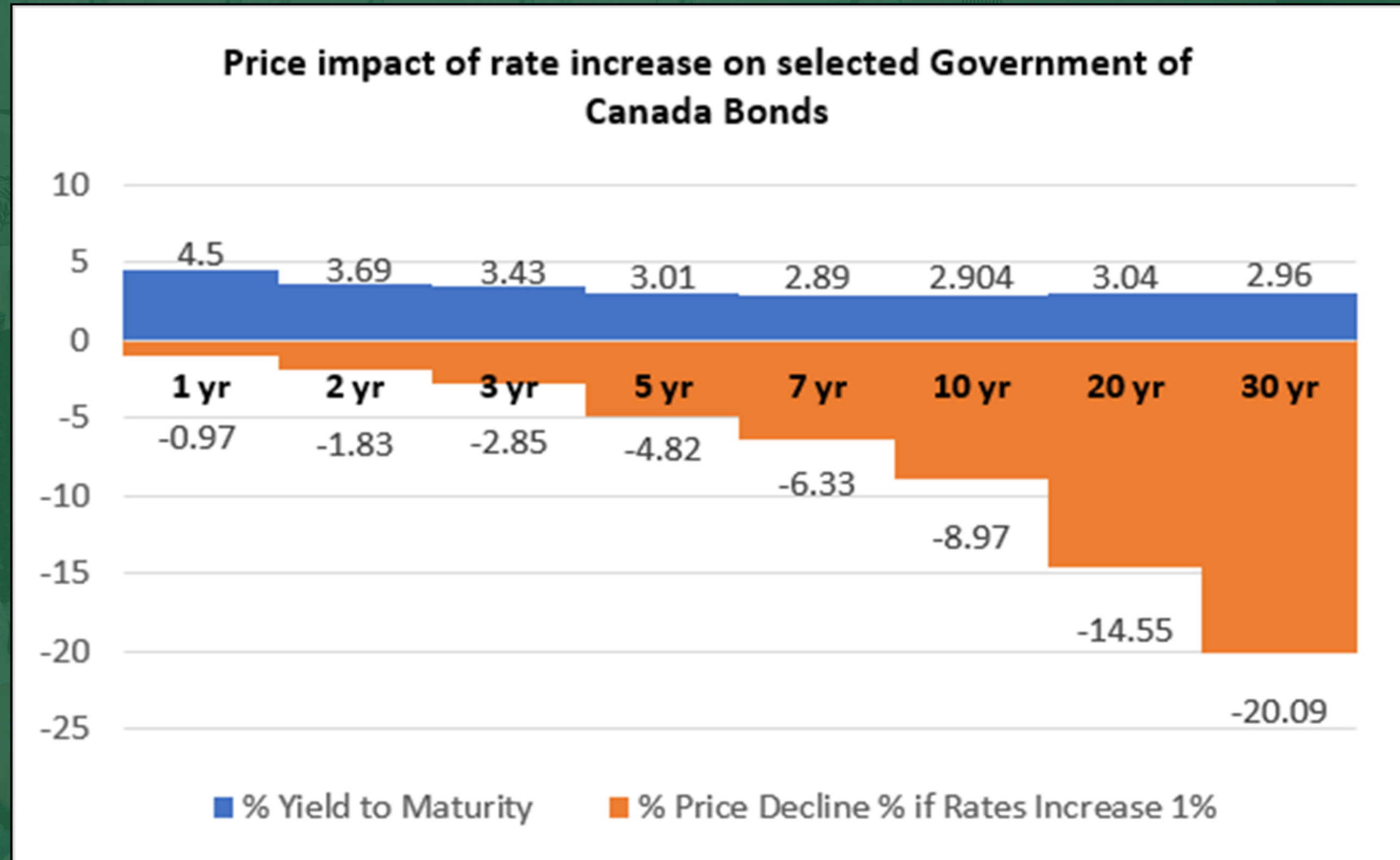
\* Tel que mesuré par l'écart type. Source: Callan Associates, Journal de la rue Wall; Placements Mackenzie



# L'incidence de la modification des taux d'intérêt

% Yield to Maturity

% Price Decline





# Arguments en faveur de la diversification

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	ANNUALIZED RETURN									
BEST	REITs 30.41%	Commodities 21.36%	REITs 34.35%	Commodities 16.23%	Bonds 5.24%	Large Cap Growth 37.21%	REITs 27.58%	Bonds 7.84%	REITs 20.14%	Small/Mid Cap 36.80%	REITs 27.15%	Large Cap Growth 5.67%	Small/Mid Cap 17.59%	Large Cap Growth 30.21%	Cash 1.86%	Large Cap Growth 36.39%	Large Cap Growth 38.49%	REITs 39.88%	Commodities 16.09%	Large Cap Growth 42.68%	Large Cap Growth 11.29%									
	International 20.25%	International 13.54%	International 26.34%	Large Cap Growth 11.81%	Global Bonds 4.79%	Small/Mid Cap 34.39%	Small/Mid Cap 26.71%	REITs 7.28%	Small/Mid Cap 17.88%	Large Cap Growth 33.48%	Large Cap Value 13.45%	REITs 2.29%	Large Cap Value 17.34%	International 25.03%	Bonds 0.01%	REITs 28.07%	Small/Mid Cap 19.99%	Large Cap Growth 27.60%	Cash 1.50%	International 18.24%	Small/Mid Cap 9.08%									
	Small/Mid Cap 18.29%	REITs 8.29%	Large Cap Value 22.25%	International 11.17%	Cash 1.80%	International 31.78%	Commodities 16.83%	Global Bonds 5.64%	Large Cap Value 17.51%	Large Cap Value 32.53%	Large Cap Growth 13.05%	Bonds 0.55%	Commodities 11.77%	Small/Mid Cap 16.81%	Global Bonds -1.20%	Small/Mid Cap 27.77%	Diversified Portfolio 10.58%	Commodities 27.11%	Large Cap Value -7.54%	Small/Mid Cap 17.42%	Large Cap Value 7.99%									
	Large Cap Value 16.49%	Small/Mid Cap 8.11%	Small/Mid Cap 16.17%	Global Bonds 9.48%	Diversified Portfolio -27.54%	REITs 27.45%	Large Cap Growth 16.71%	Large Cap Growth 2.64%	International 17.32%	International 22.78%	Small/Mid Cap 7.07%	Cash 0.03%	REITs 9.28%	Large Cap Value 13.66%	Large Cap Growth -1.51%	Large Cap Value 26.54%	Global Bonds 9.20%	Large Cap Value 25.16%	Bonds -13.01%	Diversified Portfolio 12.81%	REITs 7.73%									
	Diversified Portfolio 14.48%	Diversified Portfolio 7.92%	Diversified Portfolio 15.02%	Bonds 6.97%	Commodities -35.65%	Diversified Portfolio 23.72%	Diversified Portfolio 15.73%	Large Cap Value 0.39%	Large Cap Growth 15.26%	Diversified Portfolio 13.41%	Bonds 5.97%	International -0.81%	Diversified Portfolio 8.72%	Diversified Portfolio 13.21%	REITs -4.10%	International 22.01%	International 7.82%	Small/Mid Cap 18.18%	Diversified Portfolio -13.61%	REITs 11.48%	Diversified Portfolio 6.48%									
	Global Bonds 9.27%	Large Cap Value 7.05%	Large Cap Growth 9.07%	Cash 4.74%	Small/Mid Cap -36.79%	Large Cap Value 19.69%	Large Cap Value 15.51%	Cash 0.08%	Diversified Portfolio 12.02%	REITs 3.21%	Diversified Portfolio 5.32%	Small/Mid Cap -2.90%	Large Cap Growth 7.08%	REITs 9.27%	Diversified Portfolio -5.98%	Diversified Portfolio 20.33%	Bonds 7.51%	Diversified Portfolio 17.45%	International -14.45%	Large Cap Value 11.46%	International 5.59%									
	Commodities 9.15%	Large Cap Growth 5.26%	Global Bonds 6.64%	Diversified Portfolio 4.69%	Large Cap Value -36.85%	Commodities 18.91%	International 7.75%	Diversified Portfolio -0.16%	Global Bonds 4.32%	Cash 0.05%	Global Bonds 0.59%	Global Bonds -3.15%	Bonds 2.65%	Global Bonds 7.39%	Large Cap Value -8.27%	Bonds 8.72%	Large Cap Value 2.80%	International 11.26%	Global Bonds -16.25%	Global Bonds 5.72%	Bonds 3.17%									
	Large Cap Growth 6.30%	Cash 3.00%	Cash 4.76%	Small/Mid Cap 1.38%	REITs -37.34%	Global Bonds 6.93%	Bonds 6.54%	Small/Mid Cap -2.51%	Bonds 4.21%	Bonds -2.02%	Cash 0.03%	Diversified Portfolio -3.33%	Global Bonds 2.09%	Bonds 3.54%	Small/Mid Cap -10.00%	Commodities 7.69%	Cash 0.58%	Cash 0.05%	Small/Mid Cap -18.37%	Bonds 5.53%	Global Bonds 2.40%									
	Bonds 4.34%	Bonds 2.43%	Bonds 4.33%	Large Cap Value -0.17%	Large Cap Growth -38.44%	Bonds 5.93%	Global Bonds 5.54%	International -12.14%	Cash 0.07%	Global Bonds -2.60%	International -4.90%	Large Cap Value -3.83%	International 1.00%	Commodities 1.70%	Commodities -11.25%	Global Bonds 6.84%	Commodities -3.12%	Bonds -1.54%	REITs -25.10%	Cash 5.26%	Cash 1.42%									
WORST	Cash 1.24%	Global Bonds -4.49%	Commodities 2.07%	REITs -17.83%	International -43.38%	Cash 0.16%	Cash 0.13%	Commodities -13.32%	Commodities -1.06%	Commodities -9.52%	Commodities -17.01%	Commodities -24.66%	Cash 0.27%	Cash 0.84%	International -13.79%	Cash 2.25%	REITs -5.86%	Global Bonds -4.71%	Large Cap Growth -29.14%	Commodities -7.91%	Commodities -0.13%									
	MARKET SEGMENT					REPRESENTED BY					STANDARD DEVIATION					MARKET SEGMENT					REPRESENTED BY					STANDARD DEVIATION				
	Cash					FTSE 3-month T-bill Index <sup>1</sup>					0.50					Large Cap Growth stocks					Russell 1000® Growth Index <sup>5</sup>					16.00				
	Bonds					Bloomberg US Aggregate Bond Index <sup>2</sup>					4.14					Commodities					Bloomberg Commodity Index <sup>6</sup>					16.24				
	Global bonds					Bloomberg Global Aggregate Index (Unhedged) <sup>3</sup>					6.01					International stocks					MSCI EAFE Index <sup>7</sup>					16.73				
	Diversified portfolio					Equal allocations of all segments disclosed herein, excluding cash					11.72					Small/Mid Cap stocks					Russell 2500™ Index <sup>8</sup>					18.79				
	Large Cap Value stocks					Russell 1000® Value Index <sup>4</sup>					15.41					REITs					FTSE NAREIT All REITs Total Return Index <sup>9</sup>					21.28				



# Croissance vs. Valeur -Style de Gestion

## Croissance

- Un portefeuille qui s'opère sur des titres d'une société avec un fort potentiel de croissance future et ayant déjà une croissance qui génère de la rentabilité.

## Valeur

- Concentré sur des actions qui ont un fort potentiel futur, mais qui ne sont pas appréciées par le marché avec des prix relativement bas.



**Habituellement, une méthode peut surperformer l'autre. Utilisez les différents styles de placement pour diversifier votre portefeuille est aussi primordiale.**



# Croissance vs. Valeur

## Surperformance historique de la croissance et de la valeur (%)

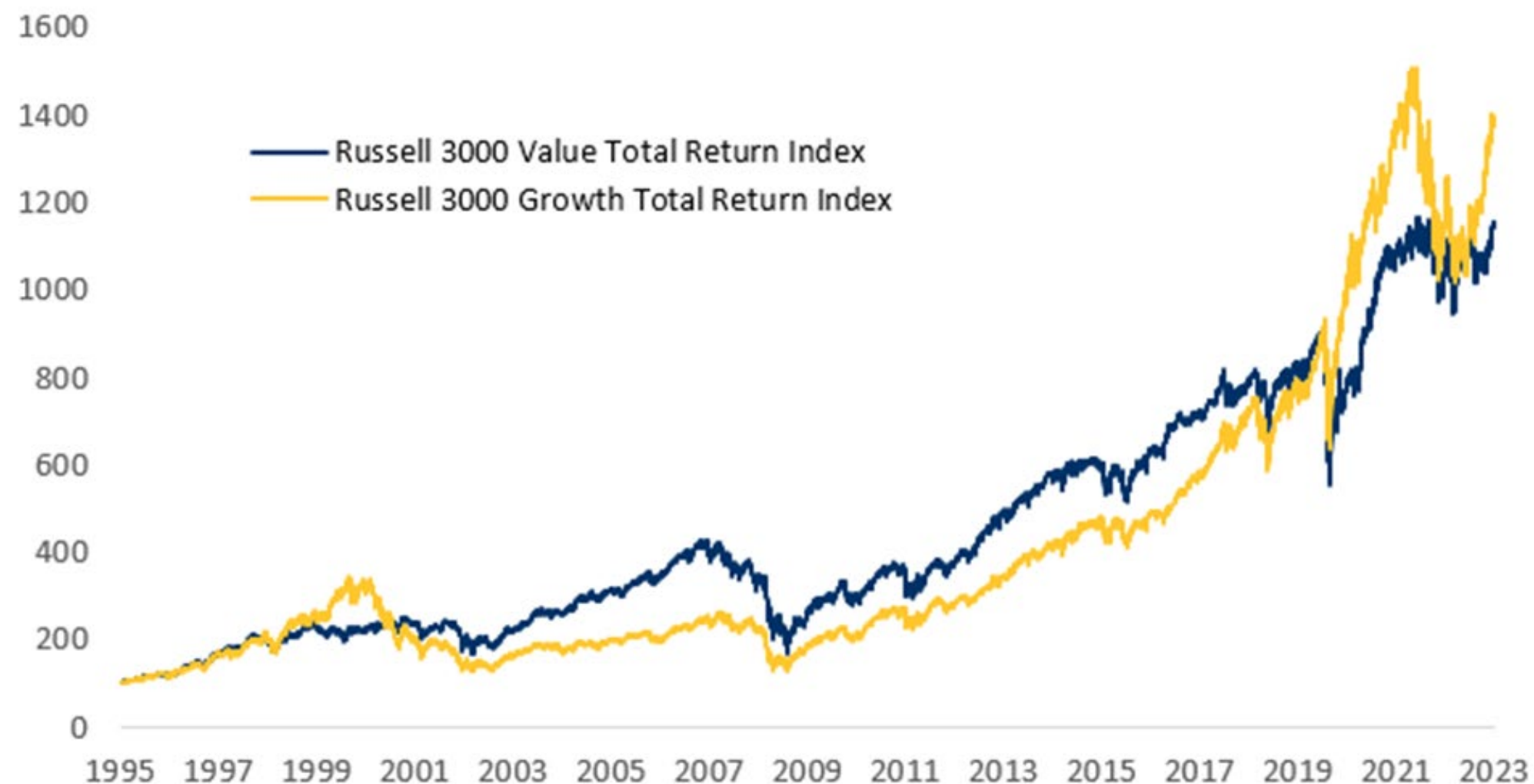


Source: L'Étoile du Matin Directe au 31 mai 2021.

Croissance telle que représentée par Russell 1000 Growth PR USD. Valeur représentée par Russell 1000 Valeur PRUSD.

# Investissements de croissance par rapport à la valeur

**Value vs Growth**  
Cumulative total return indices, indexed to 100



**Trailing performance**

As of July 31, 2023

	20230731	20230101	20220731	20180731	20130731	20080731	20030731
	YTD	1 Year	5 Year	10 Year	15 Year	20 Year	
Russell 3000 Growth Total Return RU30GRTR	32.5	17.0	14.5	15.0	13.0	11.4	
Russell 3000 Value Total Return RU30VATR	8.9	8.0	7.8	8.9	8.6	8.6	
Relative Return of Growth vs Value	21.6	8.3	6.3	5.6	4.1	2.6	

N.B. Periods greater than 1 year are annualized

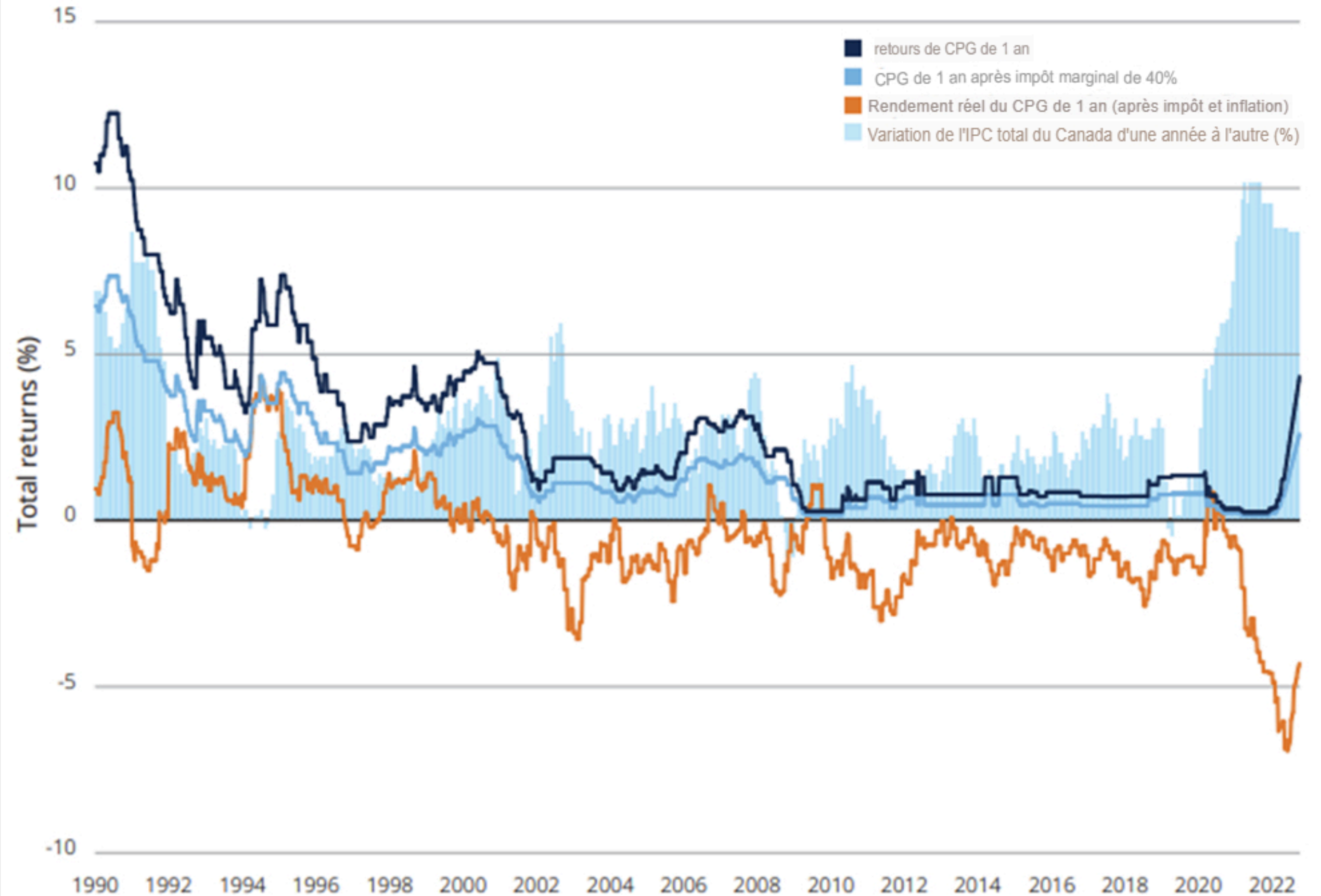
Source: RBC GAM, Bloomberg. As of July 31, 2023.

**RBC Global Asset Management**



# Rendement réel d'un CPG

## Rendement réel d'un CPG :

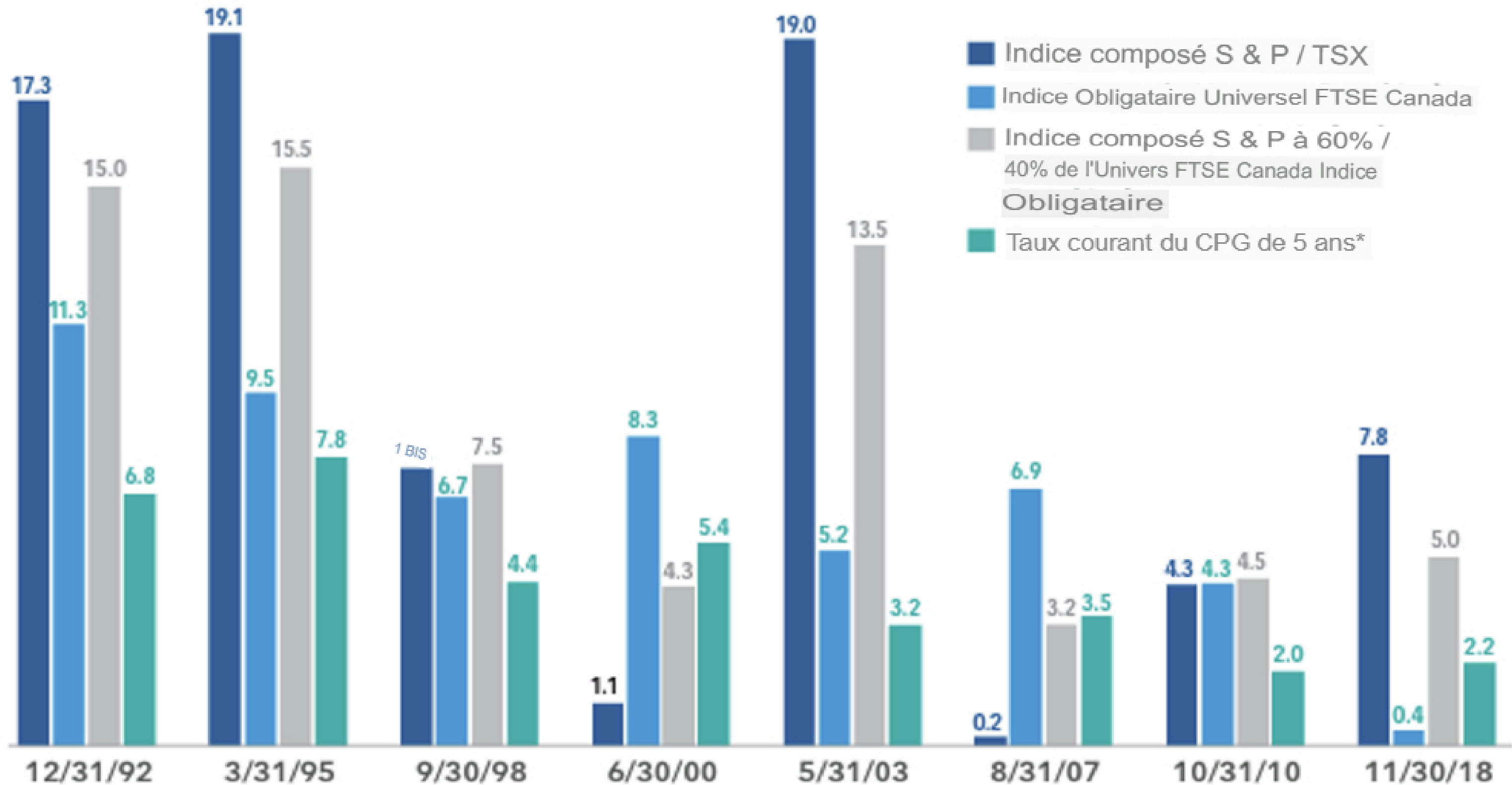


Source: Placements Mackenzie et Bloomberg. Au 30 septembre 2022. Les taux des Certificats de placement garanti (CPG) reflètent la moyenne banques. Remarque Taux des CPG à partir d'affrétés :Le "rendement réel" reflète le rendement nominal moins le taux d'imposition marginal à 40% et le taux d'inflation.



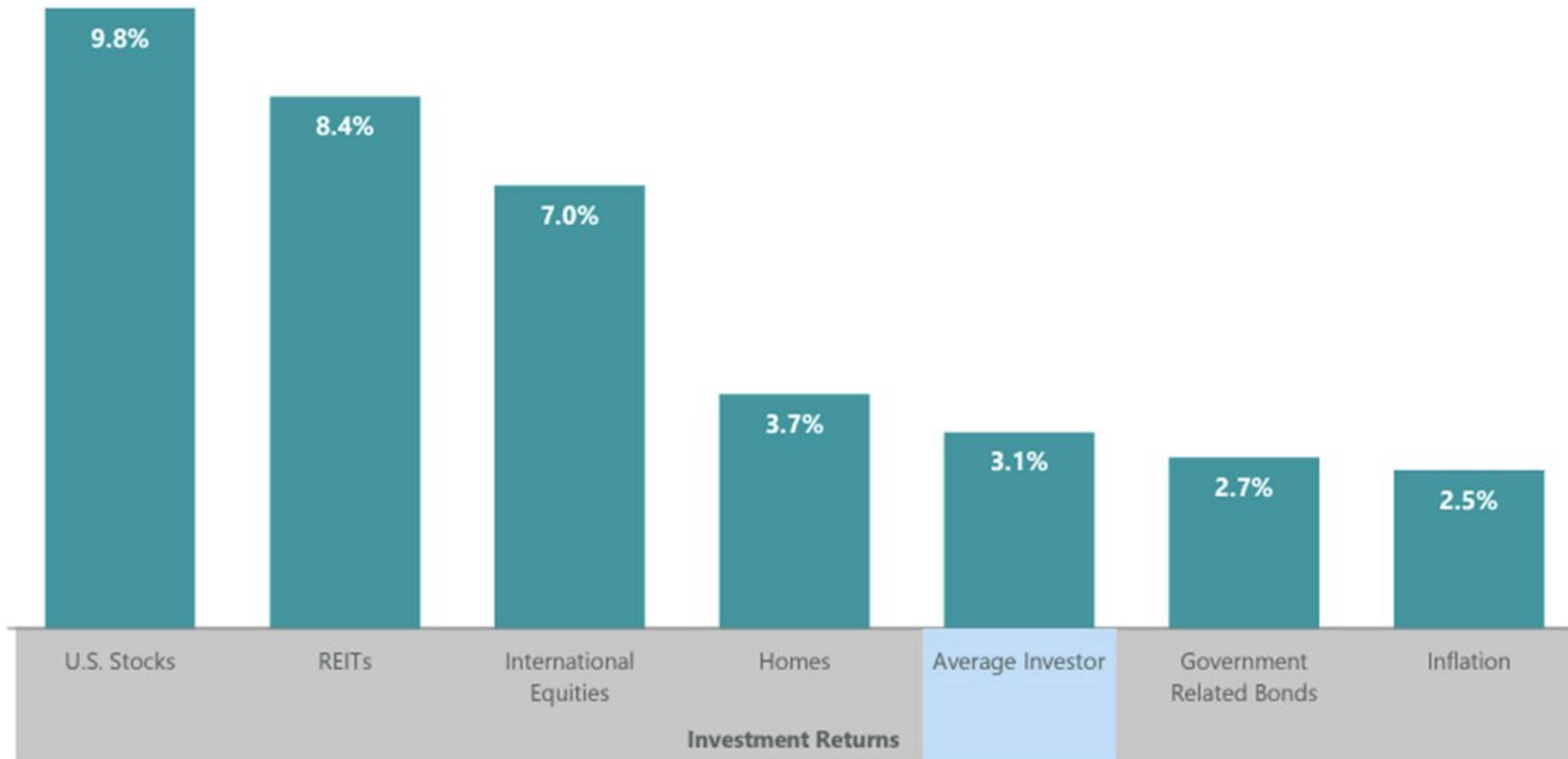
# Les actions canadiennes et les titres à revenu fixe dépassent les CPG au cours des 5 années suivant les cycles de hausse des taux

résultats sur 5 ans ( % ) après la fin d'un cycle de hausse de la BdC



# Les investisseurs assimilent le trading à l'investissement

20-Year Annualized Returns (2003-2022)



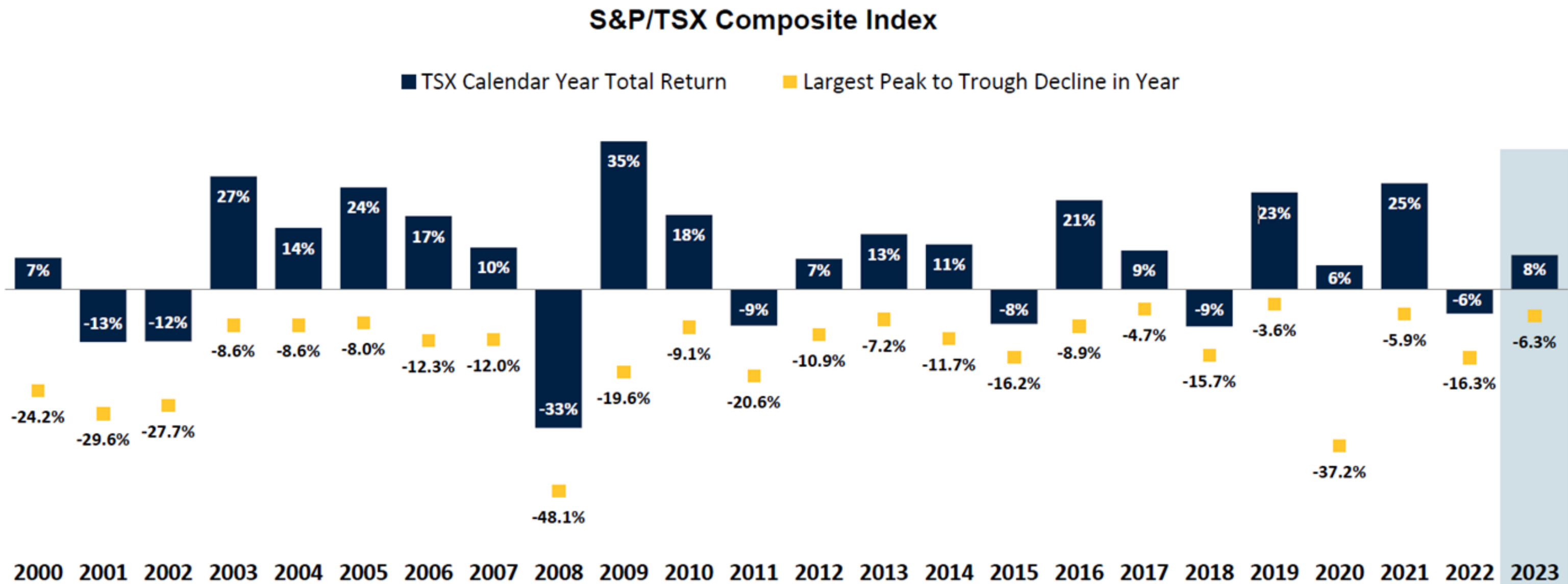
Source: Bloomberg, June 30, 2023. Average asset allocation investor return is based on an analysis by DALBAR, Inc., which utilizes the net of aggregate mutual fund sales, redemptions and exchanges each month as a measure of investor behavior. Indices shown are as follows: REITs are represented by the NAREIT Equity REIT Index, U.S. Stocks are represented by the S&P 500 Index, International Equities are represented by the MSCI EAFE Index, Government-Related Bonds are represented by the Bloomberg Global Aggregate TR Index, Homes are represented by U.S. existing home sales median price, Inflation is represented by the Consumer Price Index. Indices are unmanaged and cannot be purchased directly by investors. Index performance is shown for illustrative purposes only and does not predict or depict the performance of any investment. Past performance is no guarantee of future results. Investors cannot invest directly in an index, and unmanaged index returns do not reflect any fees, expenses or sales charges.



# Déclins intra-annuels de l'indice composé S&P / TSX par rapport aux rendements de l'année civile

The S&P/TSX experienced a drawdown of -16.3% in 2022

The average annual drawdown since 2000 is -15.9%

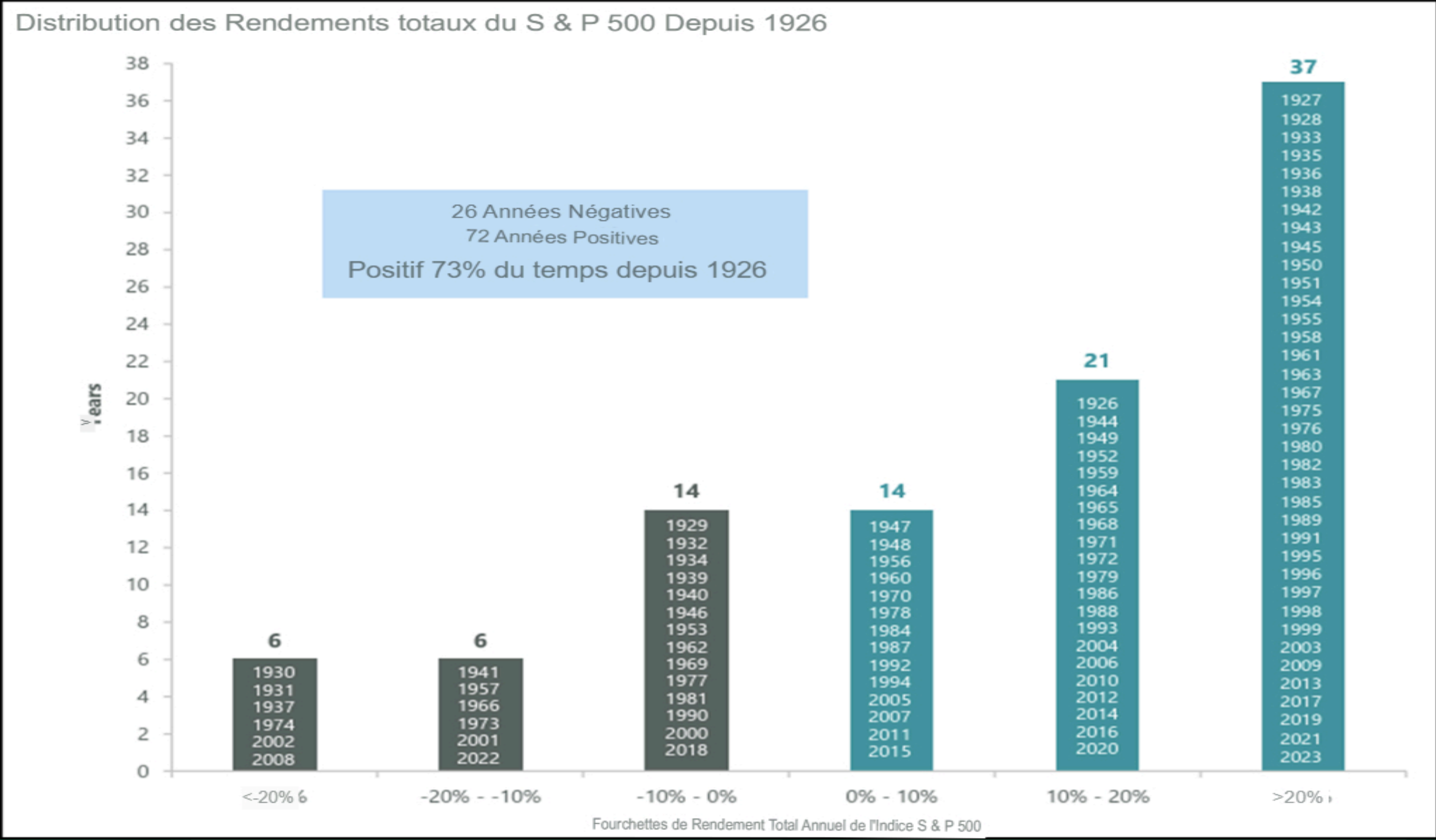


Source: Morningstar. Performance reflective of S&P/TSX Composite Index, denoted in Canadian dollars. Performance data for 2023 as of July 24, 2023. An investment cannot be made directly into an index. The graph does not reflect transaction costs, investment management fees or taxes. If such costs and fees were reflected, returns would be lower. Past performance is not a guarantee of future results. The peak is measured at the highest level of the index during the year and the trough is its lowest level following the peak.





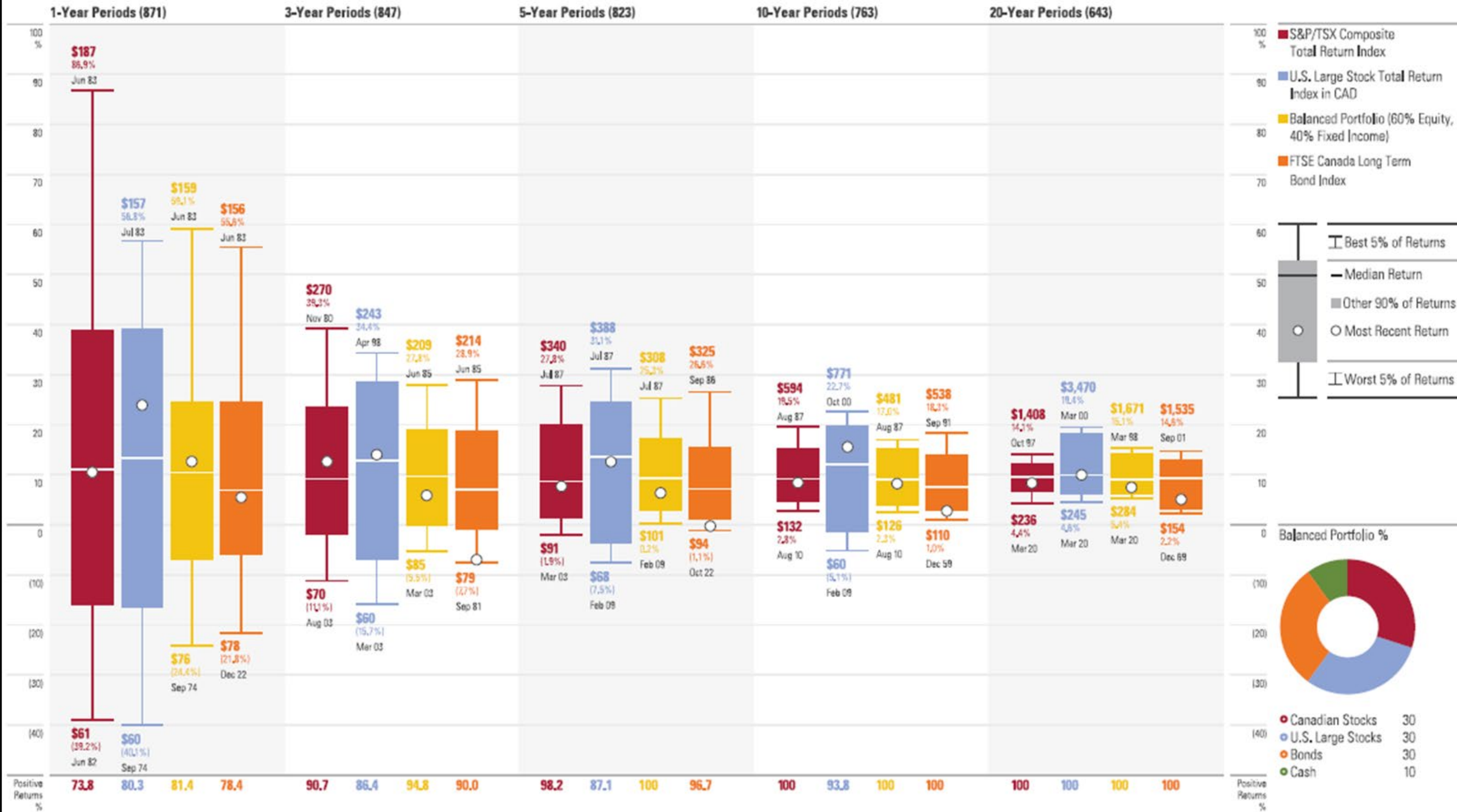
# Les Marchés Ont Été À La Hausse Plus Qu'À La Baisse (Rendements S De L'Année Civile Du Marché Boursier Américain Depuis 97 Ans)





# Risque et rendement de la période mobile

## Time Is On Your Side, Rolling Period Risk and Return, January 1950–June 2023

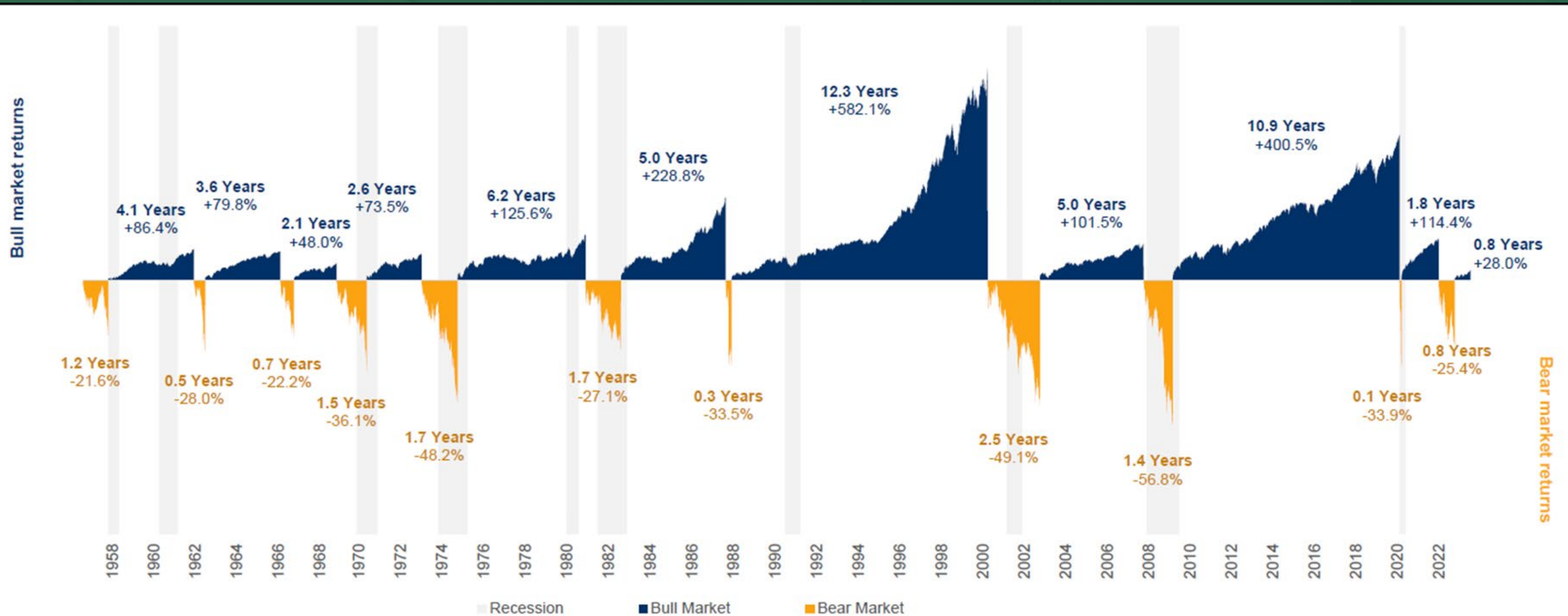


Past performance is no guarantee of future results. Assumes an initial investment of \$100 and reinvestment of all income with no transaction costs or taxes. This is for illustrative purposes only and not indicative of any investment. An investment cannot be made directly in an index. Government bonds and Treasury bills are guaranteed by the full faith and credit of the Canadian government as to the timely payment of principal and interest, while stocks are not guaranteed and have been more volatile than the other asset classes. Rolling period returns are a series of overlapping, contiguous periods of returns (12 months, 36 months, etc.). The first 12-month rolling period is January 1950–December 1950, the second is February 1950–January 1951, and so on. The balanced portfolio was created for illustrative purposes only. It is neither a recommendation, nor an actual portfolio. All income was reinvested and the portfolio was rebalanced monthly. Source: U.S. Large Stocks—Standard and Poor's 90® index from 1926 through February 1957 and the S&P 500 index thereafter, which is an unmanaged group of securities and considered to be representative of the U.S. stock market in general; S&P/TSX Composite—Canadian Financial Markets Research Center for 1950–1955 and Standard and Poor's/TSX Composite Index total return series thereafter, which replaced the TSE300 Total Return Index on May 1, 2002; FTSE Canada Long Term Bond Index—Morningstar Direct; Cash—FTSE Canada Treasury Bill 91 Day Index from Morningstar Direct. ©2023 Precision Information LLC, dba Financial Fitness Group (FFG). All Rights Reserved. The reproduction of part or all of this chart without prior written consent from FFG is prohibited.





# Marché haussier et baissier É-U (Depuis 1958)

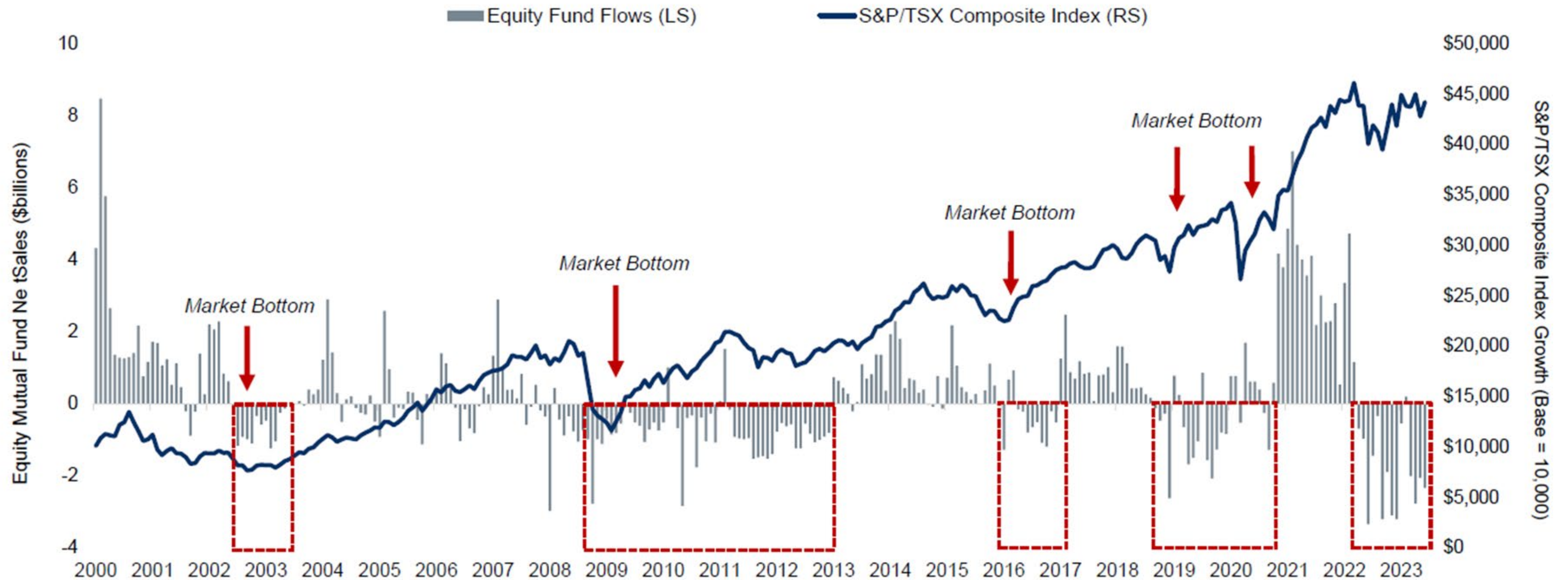


As of July 24, 2023. Reflects S&P 500 Index in USD. Source: RBC GAM, Bloomberg. An investment cannot be made directly into an index. The graph does not reflect transaction costs, investment management fees or taxes. If such costs and fees were reflected, returns would be lower. Past performance is not a guarantee of future results. Bull market starts from lowest close reached after market has fallen 20% of more. Bear market starts from when the index closes at least 20% down from its previous high.



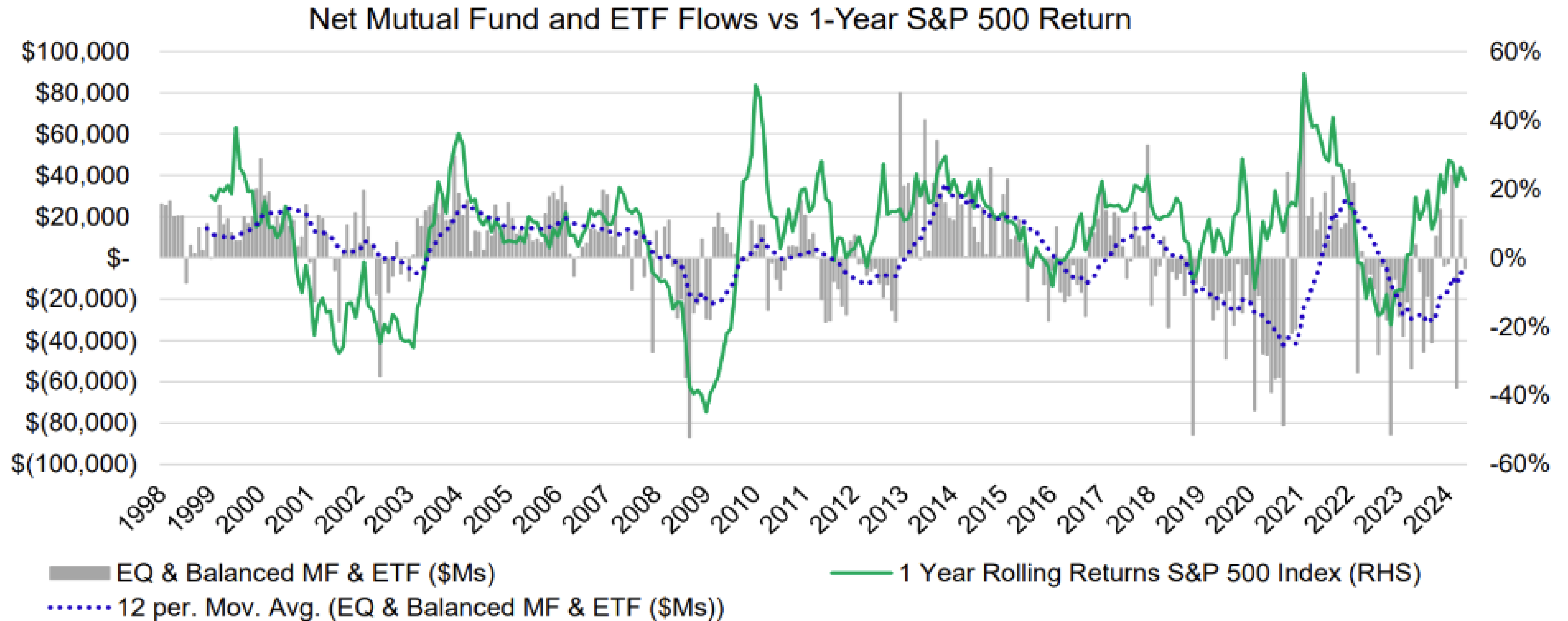


# Résister le « timing » du marché



# Finance comportementale : synchronisation du marché

## Retail investors are following same old habits, buying after the rally

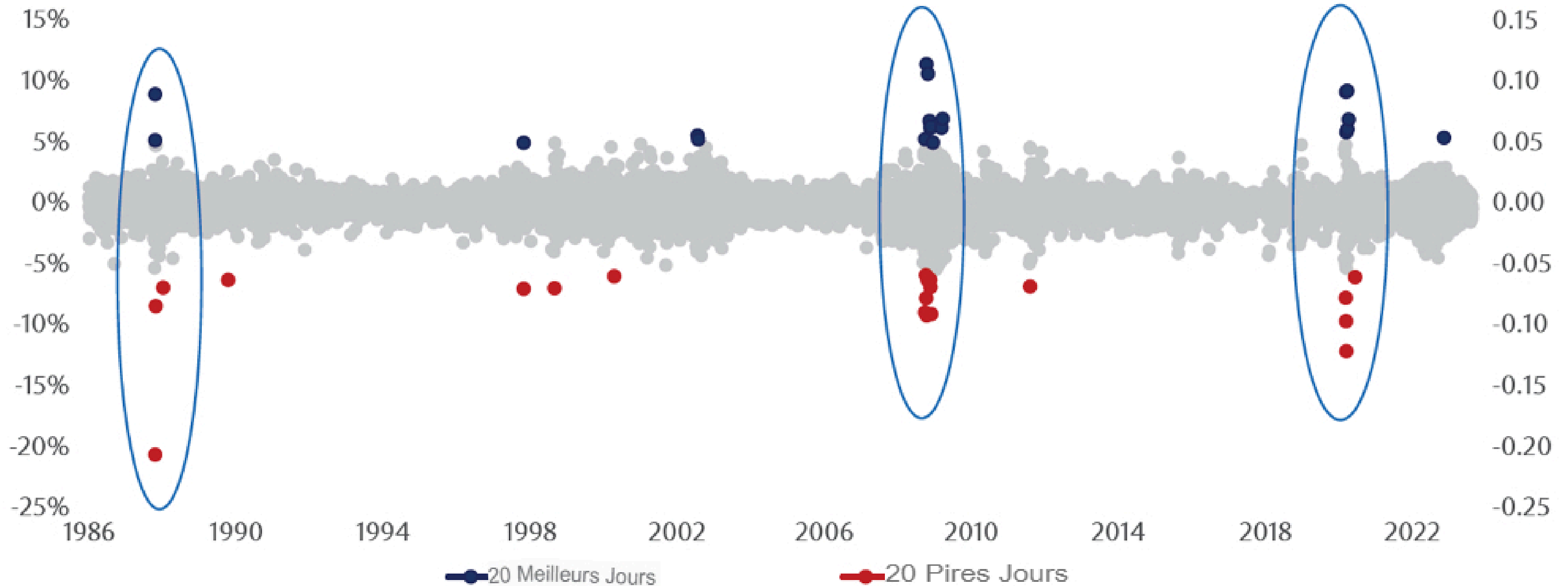


Source: Bloomberg, Manulife Investment Management, Capital Markets Strategy. As of June 30, 2024

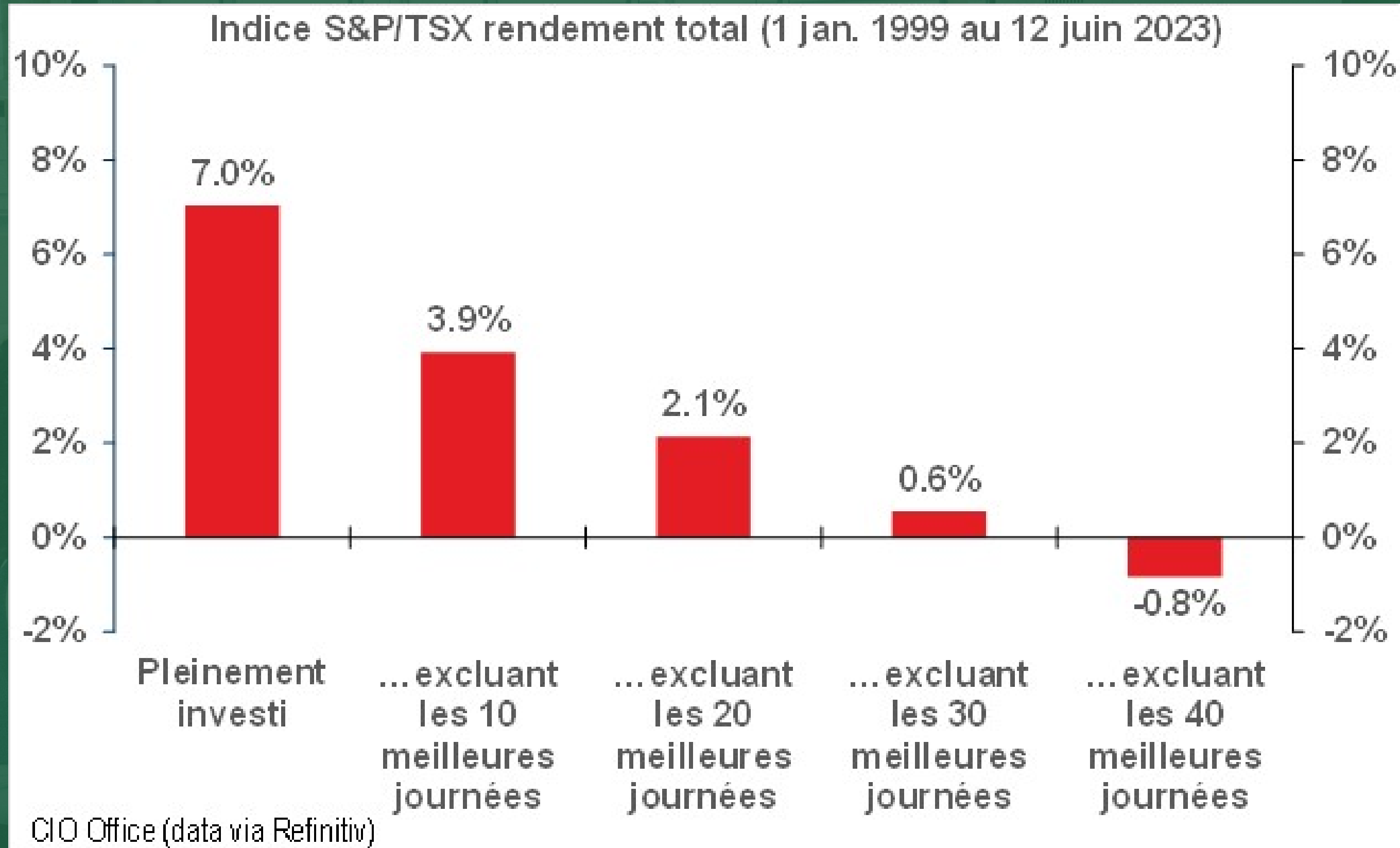


# Résistez au market timing : les meilleurs et les pires jours ont tendance à se produire à proximité les uns des autres

Rendements quotidiens des prix du S&P 500 (1986-2022)



# Résister au market Timing: investir dans le S&P 500 au fil du temps





A photograph of a modern office interior, overlaid with a semi-transparent green filter. The office features wooden desks, ergonomic chairs, and numerous potted plants. Large windows in the background let in natural light. The ceiling has exposed ductwork and modern lighting fixtures. The overall atmosphere is clean, bright, and eco-friendly.

# Stratégies d'investissement



# Séquence des rendements Risque

Risque de recevoir des rendements inférieurs ou négatifs au début d'une période où des retraits sont effectués du portefeuille de placements.

L'ordre ou la séquence des rendements des placements est une préoccupation majeure pour les personnes qui sont à la retraite et qui vivent du revenu et du capital de leurs placements.



# Phase d'accumulation

- Valeur marchande du portefeuille de départ de 100 000 \$
- Croissance sur 15 ans

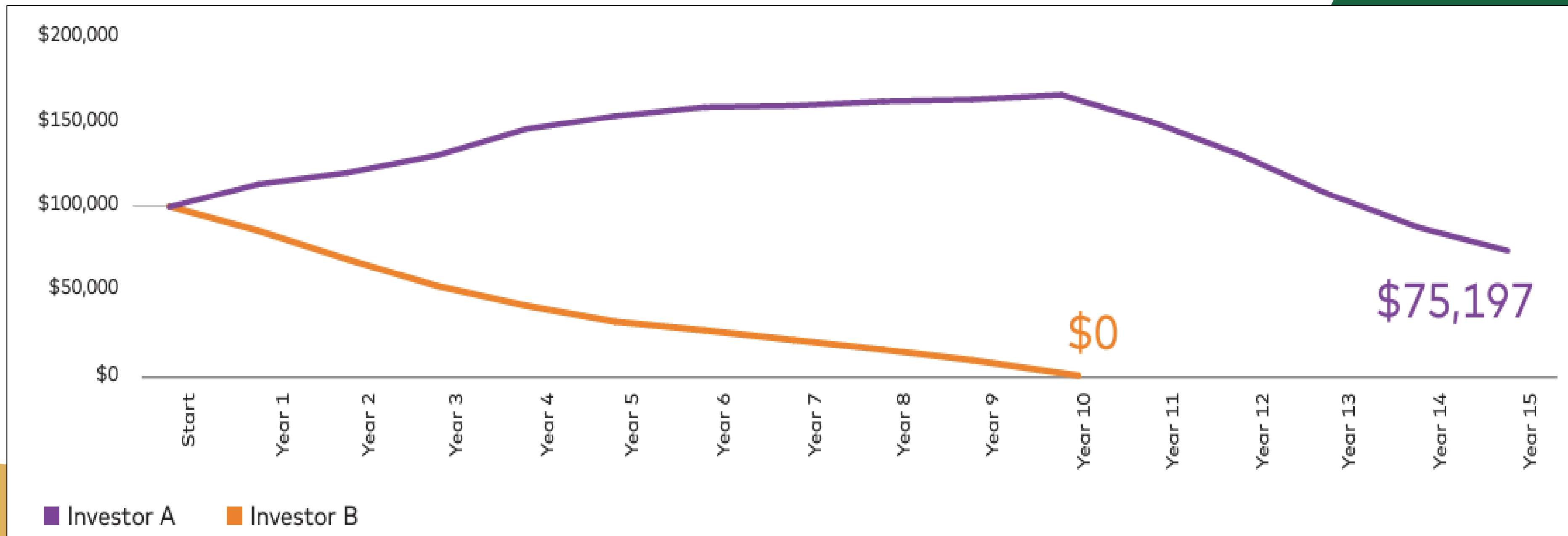
Année	Investisseur A		Investisseur B	
	Rendement Annuel	Solde de fin d'exercice	Rendement Annuel	Solde de fin d'exercice
1	20%	\$120,000	-7%	\$ 93,000
2	12%	\$134,400	-11%	\$ 82,770
3	14%	\$153,216	-12%	\$ 72,838
4	17%	\$179,263	-8%	\$ 67,011
5	10%	\$197,189	-5%	\$ 63,660
6	8%	\$212,964	6%	\$ 67,480
7	5%	\$223,612	5%	\$ 70,854
8	6%	\$237,029	6%	\$ 75,105
9	5%	\$248,881	5%	\$78,860
10	6%	\$263,813	8%	\$ 85,169
11	-5%	\$250,623	10%	\$ 93,686
12	-8%	\$230,573	17%	\$109,612
13	-12%	\$202,904	14%	\$124,958
14	-11%	\$180,585	12%	\$139,953
15	-7%	<b>\$167,944</b>	20%	<b>\$167,944</b>
		Rendement annuel Moyen de 4,53%	Rendement annuel Moyen de 4,53%	

# Phase de décaissement

- Valeur marchande du portefeuille de départ de 100 000 \$
- Retrait annuel de \$7,000

Investisseur A				Investisseur B		
Année	Rendement Annuel	Retrait	Solde de fin d'exercice	Rendement Annuel	Retrait	Solde de fin d'exercice
1	20%	\$7,000	\$113,000	-7%	\$7,000	\$86,000
2	12%	\$7,000	\$119,560	-11%	\$7,000	\$69,540
3	14%	\$7,000	\$129,298	-12%	\$7,000	\$54,195
4	17%	\$7,000	\$144,279	-8%	\$7,000	\$42,860
5	10%	\$7,000	\$151,707	-5%	\$7,000	\$33,717
6	8%	\$7,000	\$156,844	6%	\$7,000	\$28,740
7	5%	\$7,000	\$157,686	5%	\$7,000	\$23,177
8	6%	\$7,000	\$160,147	6%	\$7,000	\$17,567
9	5%	\$7,000	\$161,154	5%	\$7,000	\$11,446
10	6%	\$7,000	\$163,824	8%	\$7,000	\$ 5,361
11	-5%	\$7,000	\$148,632	10%	\$5,897	\$ 0
12	-8%	\$7,000	\$129,742	17%	-	\$ 0
13	-12%	\$7,000	\$107,173	14%	-	\$ 0
14	-11%	\$7,000	\$ 88,384	12%	-	\$ 0
15	-7%	\$7,000	<b>\$ 75,197</b>	20%	-	\$ 0
			<b>Retrait Total de 105 000 \$</b>	<b>Retrait Total de 75 897 \$</b>		





### Investisseur A

- Valeur marchande du portefeuille de 75 197 \$ après 15 ans
- 105 000 \$ en retraits totaux

### Investisseur B

- Portefeuille épuisé au cours de la 11e année
- 75 897 \$ en retraits totaux

# Stratégies

pour la gestion de la séquence du risque de retours

Coin de trésorerie

Épargne-prestations de  
retraite

Prendre sa retraite  
lentement

Placements à faible  
volatilité

Budget flexible

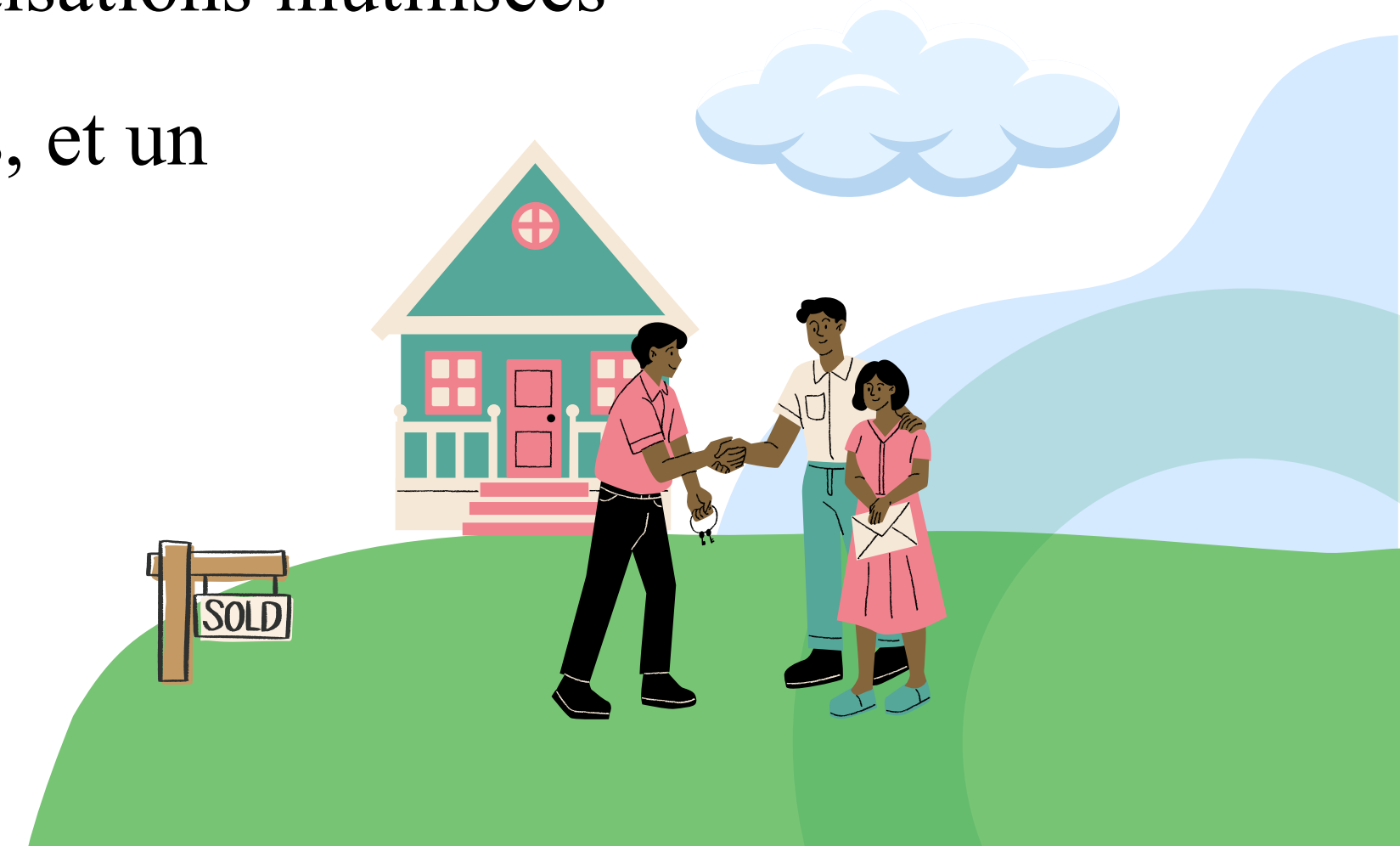


# Stratégie de coin de trésorerie / d'épargne

- Conçu pour aider à atténuer l'impact de la volatilité / rendement négatif pendant les premières années de retrait
- Le « coin de trésorerie » représente 1 à 3 ans de revenus/retraits investis dans des placements à court terme stables/garantis qui ne sont pas touchés par les mouvements du marché
- Le reste du portefeuille est investi pour capter la croissance du marché

# Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

- Semblables au REER – Les cotisations à la FHSA sont déductibles d'impôt et les retraits pour l'achat d'une première maison (y compris la croissance des placements et le revenu) sont libres d'impôt.
- Plafond de cotisation annuel de 8 000\$ et plafond de cotisation cumulative de 40 000\$ – avec possibilité de reporter jusqu'à 8 000\$ en cotisations inutilisées
- Une FHSA ne peut être ouverte que pendant 15 ans, et un titulaire de compte doit avoir moins de 71 ans.
- Toute épargne qui n'est pas utilisée pour acheter une maison admissible peut être transférée, en libre d'impôt, dans un REER.





# Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un régime d'épargne à long terme qui aide les gens à épargner pour les études d'un enfant après l'école secondaire.

- Cela comprend les écoles de métiers, les cégeps, les collèges, les universités et les programmes d'apprentissage.
- Un adulte peut également ouvrir un REEE pour lui-même.

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)	Bon d'études canadien (BEC)	Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)
<p><b>Qui est admissible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout bénéficiaire admissible d'un REEE âgé de moins de 18 ans. Les bénéficiaires doivent être résidents du Canada et avoir un numéro d'assurance sociale (NAS).</li> </ul> <p><b>Paiement annuel du gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement égale 20% de la première tranche de 2 500 \$ cotisée annuellement à un REEE, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année.</li> </ul> <p><b>Contribution maximale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La SCEE totale maximale que le gouvernement accordera est de 7 200 \$ par bénéficiaire.</li> </ul>	<p><b>Qui est admissible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants issus de familles à revenu modeste qui sont nés après le 31 décembre 2003.</li> </ul> <p><b>Paiement initial du gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un BEC de 500 \$ est fourni par le gouvernement.</li> </ul> <p><b>Paiement annuel du gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les versements du BEC de 100 \$ par année sont versés jusqu'à l'âge de 15 ans, tant que la famille des enfants continue d'atteindre les seuils d'impôt sur le revenu.</li> </ul> <p><b>Paiement maximal du gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maximum du BEC payable par enfant est de 2 000 \$.</li> </ul>	<p><b>Montant de base</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une année d'imposition donnée, un régime enregistré d'épargne-études (REEE) peut recevoir un montant égal à 10% des cotisations nettes qui lui ont été versées au cours d'une année, jusqu'à concurrence de 250 \$.</li> </ul> <p><b>Date de paiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le montant de l'IQEE est versé une fois par année, en mai.</li> </ul>

# Répartition de l'actif vs emplacement

## Répartition de l'actif:

Répartition de la part que vous détenez proportionnellement dans différentes classes d'actifs (par exemple, actions et obligations). C'est le principal moteur de votre rendement de votre investissement à long terme.

**Emplacement de l'actif** Le type de compte dans lequel vous détenez différentes classes. Cela peut avoir des répercussions fiscales importantes.

	<b>Investissement à forte croissance</b> Rendement annuel de 8%	<b>Investissement à faible croissance</b> Rendement annuel de 3%
<b>Investissement initial</b>	50 000 \$	50 000 \$
<b>Investissement sur 9 ans</b>	100 000 \$	66 239 \$
<b>Investissement sur 18 ans</b>	200 000 \$	85 122 \$

Croissance/rendement après impôt  
CELI serait de 150 000 \$  
REER serait de 90 000 \$  
Non enregistré (entre les deux)

**Règle des 72 – Formule qui calcule approximativement le temps qu'il faudra pour qu'un placement double de valeur, en fonction de son taux de rendement. Par exemple, un placement composé à 8% doublera de valeur après 9 ans, ---->  $72/8 = 9$**



# Fonds communs de placement en catégorie de société

- Les fonds de catégorie de société distribuent généralement moins de revenu imposable que les versions de fiducie. Cela est particulièrement pertinent pour les investisseurs ayant des taux d'imposition personnels élevés et les personnes âgées en zone de récupération.
- Envisagez un fonds de catégorie de société pour les placements non enregistrés.
- Ne peut distribuer que des dividendes canadiens et des dividendes sur les gains en capital.
- Les intérêts et les dividendes étrangers demeurent dans le fonds de catégorie de société.

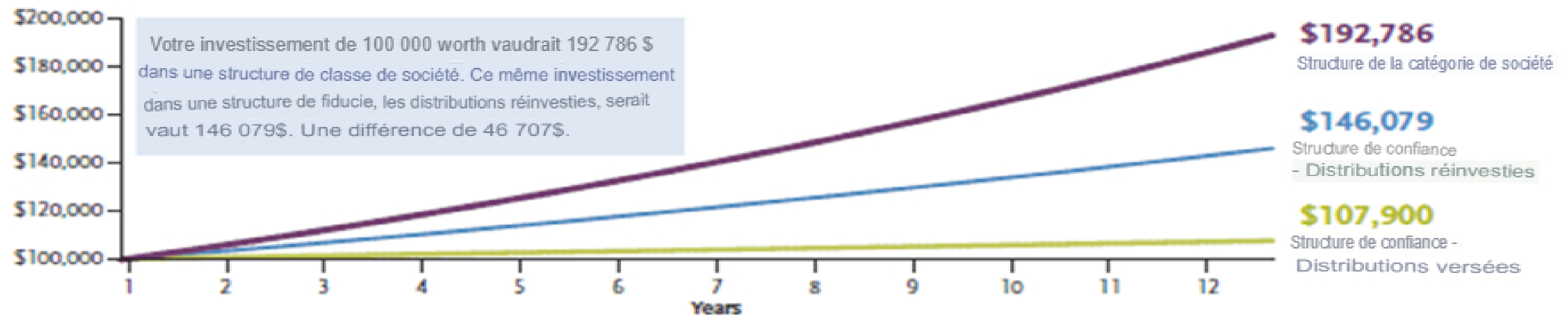


# Avantages de la catégorie de société

Principales caractéristiques des fonds de catégorie de société	Comment cela peut-il générer des avantages fiscaux ?
Capacité de regrouper les revenus et les dépenses de tous les mandats au sein de la structure de la catégorie de société	Élimine généralement les revenus d'intérêts et les dividendes étrangers, les formes de revenu les plus imposées
Politique de faible dividende	Peut minimiser les dividendes déterminés
Distributions sous forme de dividendes déterminés canadiens, de gains en capital et de remboursement de capital, quel que soit le mandat	Les dividendes déterminés et les distributions de gains en capital au Canada sont plus avantageux sur le plan fiscal que les intérêts et les revenus étrangers
Capacité de générer des flux fiscalement avantageux grâce aux fonds de catégorie T	La catégorie T peut générer des flux de trésorerie après impôt plus élevés sous la forme d'un remboursement de capital à imposition différée. (Les impôts sont reportés jusqu'à ce que le prix de base rajusté (PBR) soit épuisé ou que les actions soient rachetées)

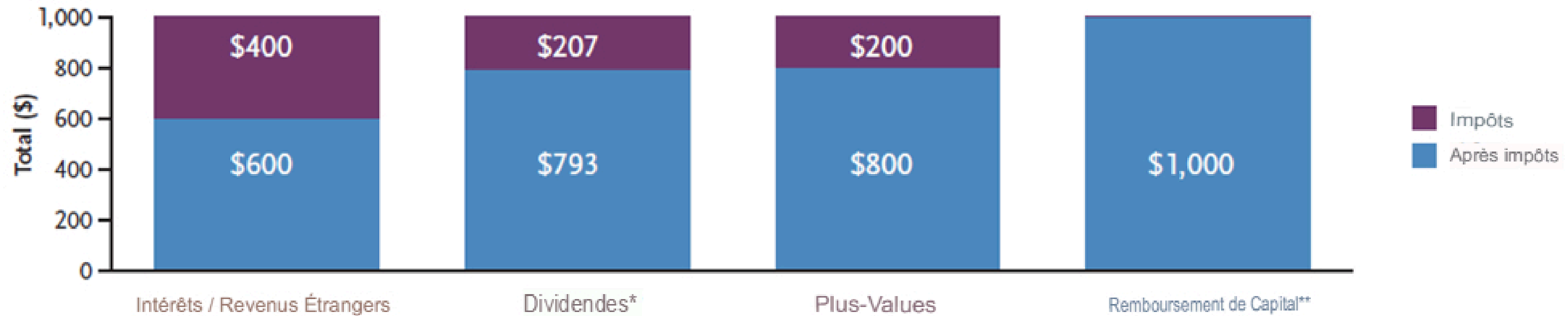
# Catégorie de sociétés – Croissance fiscalement avantageuse non enregistrée

- Aujourd'hui, les investisseurs recherchent des moyens fiscalement avantageux d'investir en dehors des comptes enregistrés, comme les REER, les REEE ou les CELI. L'une des meilleures façons d'obtenir l'avantage du report d'impôt est d'utiliser les fonds communs de placement de catégorie de société.
- Les investisseurs peuvent bénéficier d'une croissance libre d'impôt composée lorsque les impôts sont réduits au minimum et reportés, car certains timbres de revenu sont entièrement protégés par des dépenses suffisantes ou des reports de pertes répartis entre les différentes catégories de fonds communs de placement





# Éviter les distributions d'intérêts et de revenus étrangers est intelligent sur le point de l'impôt !



Parmi cinq sources possibles, les intérêts et les revenus étrangers sont les moins favorables sur les revenus de 1 000 \$

Hypothèse: Le revenu est entièrement imposé à un taux marginal d'imposition de 40%; donc 1 000 interest d'intérêts fourniront un rendement de seulement 600 after après impôt.

\* Les dividendes sont des dividendes déterminés aux fins de l'impôt canadien. \*\* Le remboursement de capital réduit le prix de base rajusté (PBR) de vos placements.

Aun gain en capital se produira si vous disposez de votre investissement au-dessus de votre PBR.

# Stratégies d'investissement actives ou passives

- Les fonds actifs permettent aux gestionnaires de fonds de trouver de belles opportunités d'investissement et ne contraignent pas inutilement les gestionnaires à leur indice de référence.
- Les fonds passifs/indiciels permettent aux investisseurs de profiter de la hausse des marchés, mais ils bloquent également toutes les pertes du marché. Les fonds indiciels n'offrent aucune protection contre les marchés baissiers.
- L'indice passif expose également les investisseurs à des problèmes critiques tels que les problèmes de liquidité, le risque de concentration et la distorsion du marché.
- Les investisseurs qui adoptent une stratégie active surperforment ceux qui adoptent une stratégie passive à long terme. La différence est le résultat des modèles de comportement des investisseurs, en particulier le moment des achats et des rachats.
- Les fonds négociés en bourse (FNB) sont exposés à des erreurs de prix et à des risques de liquidité. Les prix peuvent s'écarter considérablement de la valeur nette d'inventaire.

1d 5d 1m 3m 6m YTD 1y 3y 5y 10y Max

Date Range 03/09/2020 to 03/24/2020

Reset all

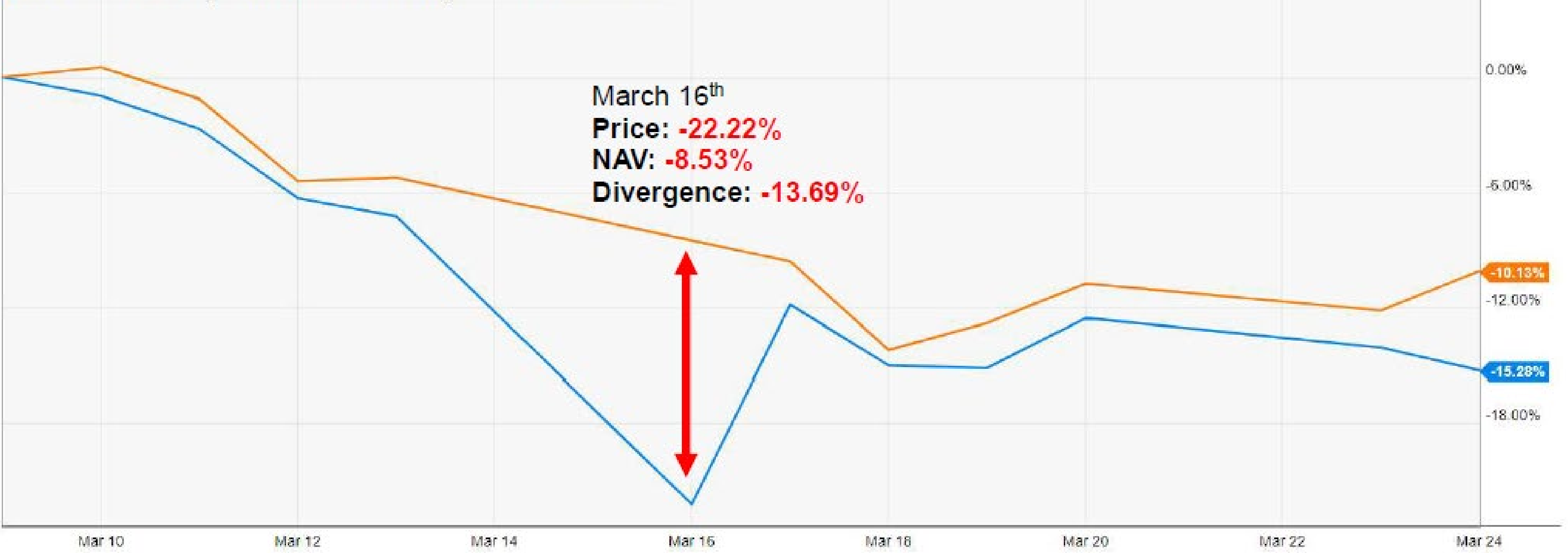
Share   Embed Export Data Save Image Print

Chart Options

View in New Design

Interactive Presentation

iShares Conservative Strategic FI ETF Price % Change	Mar 24 '20	-15.28%
iShares Conservative Strategic FI ETF Net Asset Value % Change	Mar 24 '20	-10.13%

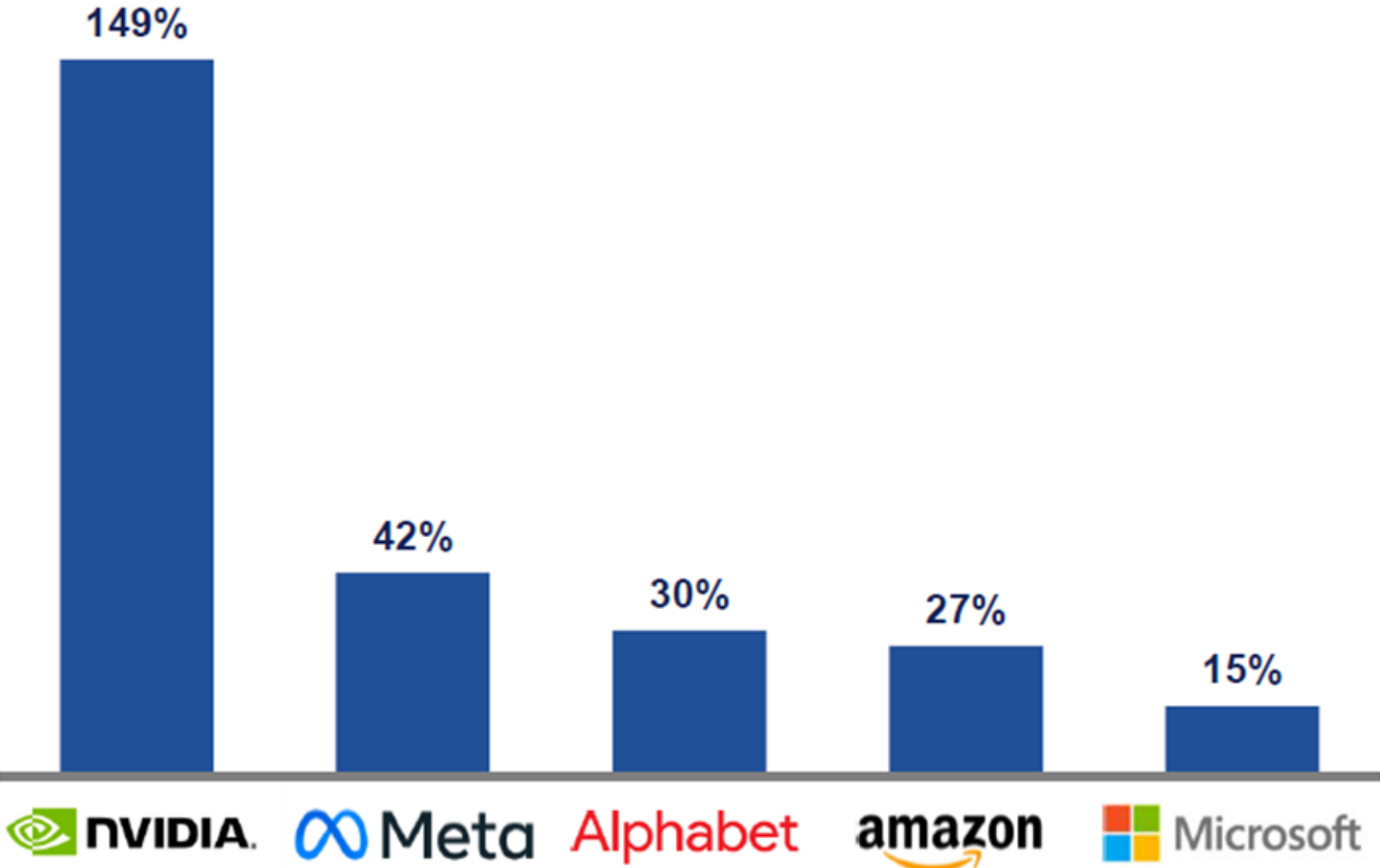




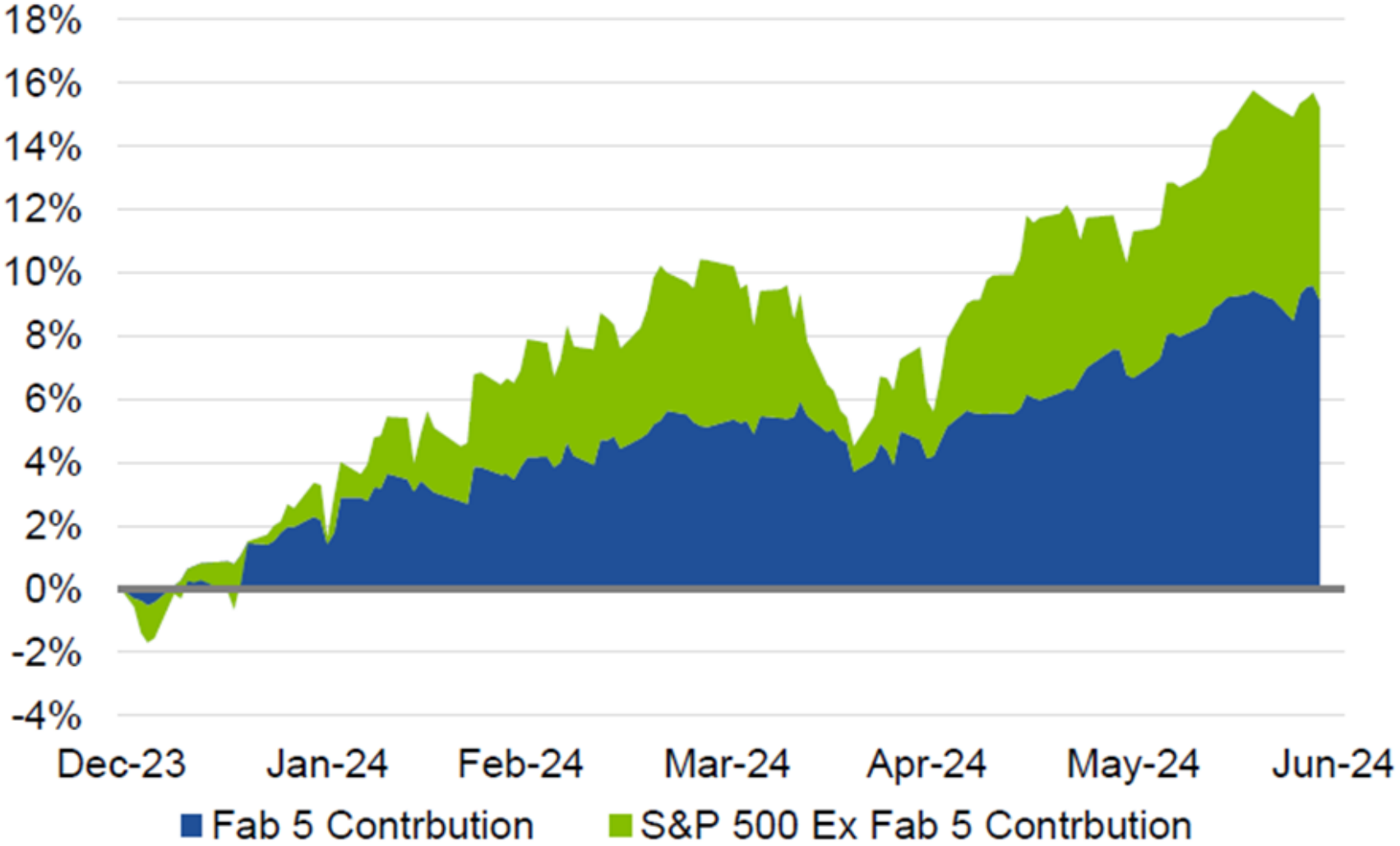
# La performance du S&P 500 2024 portées par « Fabulous 5 »

## “Fabulous 5” dominate S&P 500 index returns in 2024

### Nvidia led the “Fab 5” in YTD Performance

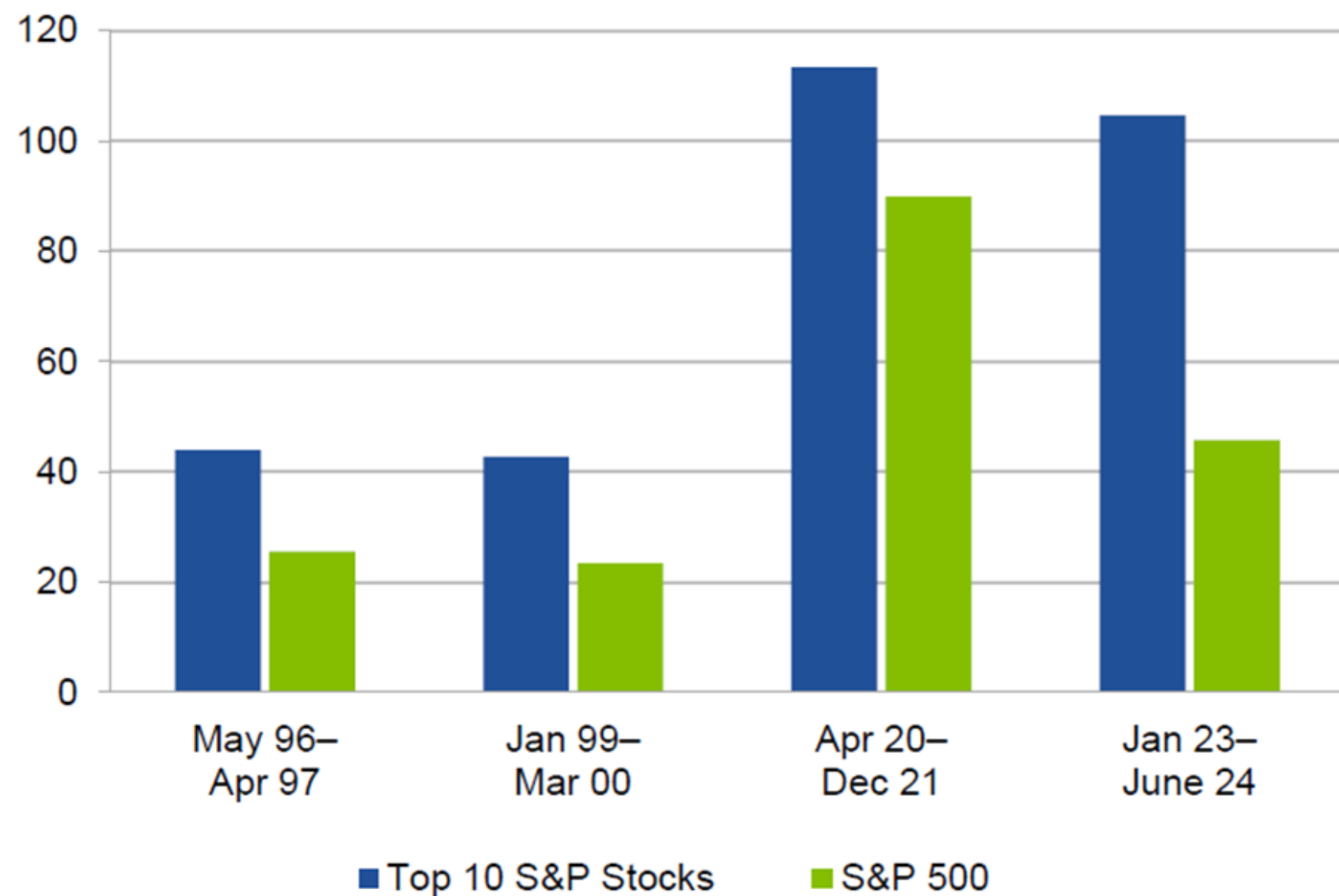


### Representing 60% of YTD S&P 500 index returns

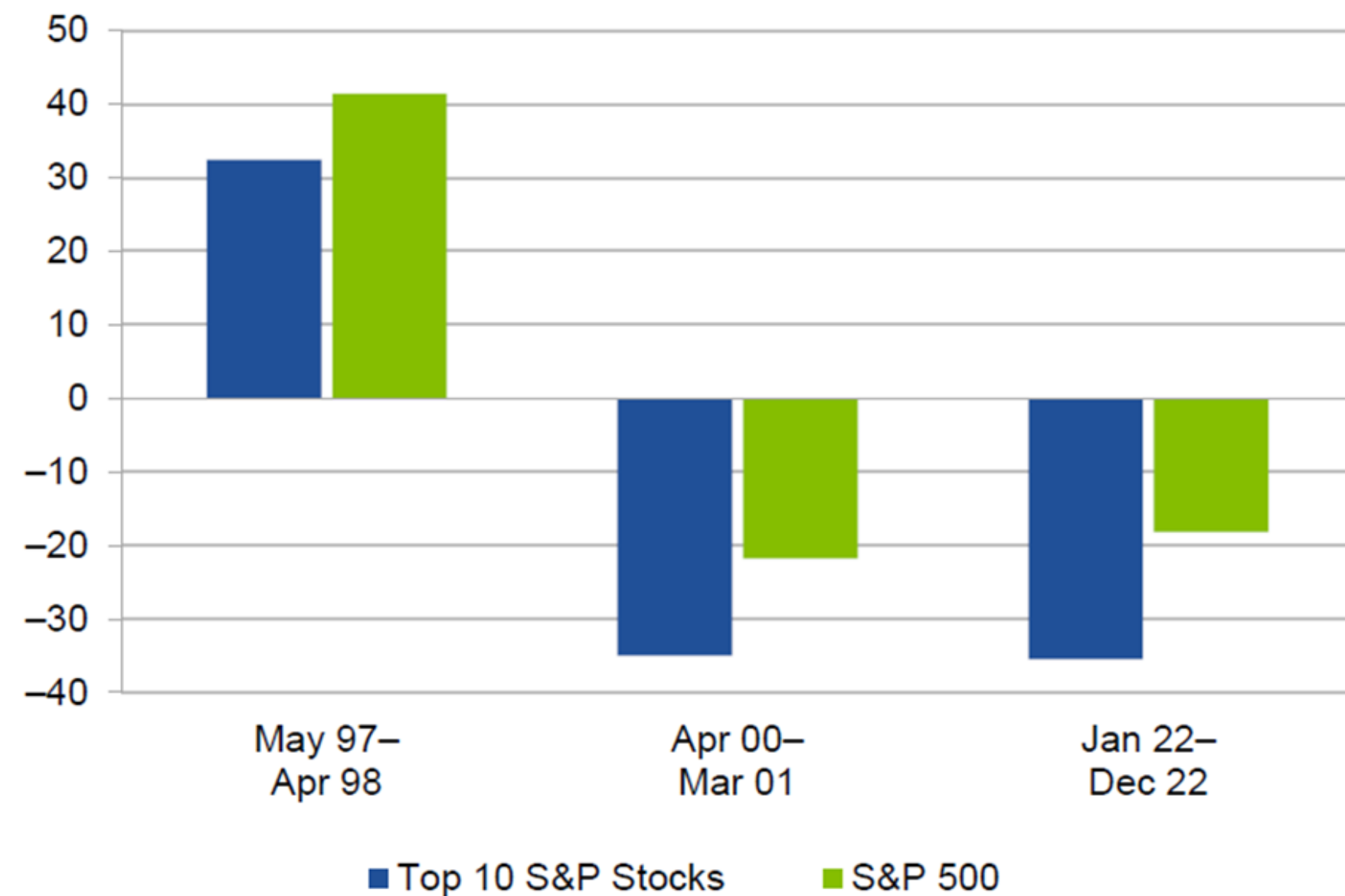


Source: Bloomberg, NEI Investments. Data as of June 30, 2024.

## When are the largest episodes? (percent)



## Performance over the subsequent 12-months (percent)



Source: Bloomberg, S&P and AB. Past performance does not guarantee future results. Performance periods show cumulative returns. As of June 30, 2024.

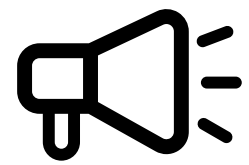




Mette le tout ensemble  
– un exemple



# Risque de longévité



**Par rapport à la génération précédente, les Canadiens, hommes et femmes, peuvent s'attendre à vivre plus longtemps et à passer autant de temps à la retraite qu'ils n'en ont passé à travailler.**

La probabilité qu'une personne de 65 ans en bonne santé vive jusqu'à...			
L'âge	Femme seule (%)	Homme seul (%)	Au moins un couple composé d'un homme et d'une femme du même âge (%)
70	96	95	99
80	82	77	96
90	47	38	67
95	25	17	37



# Planification de la retraite et inflation

L'inflation est l'augmentation du coût des biens et services de consommation.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'inflation moyen au Canada a varié de 0,7 % à 6,8 % en 2022 (moyenne de 2,2 %)

Cela signifie que le coût des biens et des services a augmenté de 2,2 % chaque année

- Le montant que vous recevez des pensions publiques, comme la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le RPC, est protégé contre l'inflation. Cela signifie que plus le coût de la vie augmente, plus la valeur de votre prestation augmente également.
- L'épargne et les placements personnels, comme les fonds communs de placement ou les certificats de placement garanti (CPG), ne sont généralement pas directement protégés contre l'inflation. Votre épargne doit croître au moins au même taux d'inflation.



# De combien d'argent aurai-je besoin à la retraite

- Après avoir dressé un barème des dépenses réelles avant la retraite, on peut préparer un budget comparable pour les dépenses après la retraite, en éliminant ou en réduisant certaines dépenses.
- Les calculs peuvent inclure des dépenses supplémentaires pour des montants plus élevés de déplacements et d'autres coûts de loisirs, ainsi que des imprévus pour des problèmes de santé et de soutien familial.
- Si la réduction de la taille de la maison est envisagée, des ajustements peuvent être faits en conséquence. Dans le cas des couples, les dates de retraite peuvent différer et un changement de coûts peut survenir plus d'une fois.

# Exemple de prévisions financières :

- Fonctionnaire célibataire, né en 1966, au 1er janvier 2026 à l'âge de 60 ans.
- Leur meilleur salaire annuel moyen sur 5 ans était de 110 000 \$. Ils avaient 30 années de service ouvrant droit à pension et 66 000 \$ en prestations de RPSP, indexées à un taux présumé de 2 % par année et réduites à 65 ans pour tenir compte de l'intégration du RRQ.
- Ils ont choisi de prendre une pension anticipée du RRQ à l'âge de 60 ans et on suppose également qu'elle est indexée à 2% par année.
- \$4,000 d'indemnités de départ reconduits dans leur REER
- \$45,000 en comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et \$50,000 en placements dans des REER, qui sont présumés être investis dans des actions et des titres à revenu fixe.



# Hypothèses

Vos projections ont été formulées en fonction des hypothèses suivantes :

## Pour les projections

Hypothèse	Valeur
Projections, Date à partir de	1 janvier, 2025
Projections, Date jusqu'à	31 décembre, 2061
Général, Taux d'inflation	2,00 %
Prestations gouvernementales, Taux d'indexation, RPC	2,00 %
Prestations gouvernementales, Taux d'indexation, PSV	2,00 %

Hypothèse	Valeur
Personnel, Province de résidence	Ontario
Actifs financiers, Taux de rendement (défaut), Liquidités	1,00 %
Actifs financiers, Taux de rendement (défaut), Revenu fixe	3,00 %
Actifs financiers, Taux de rendement (défaut), Actions	8,00 %

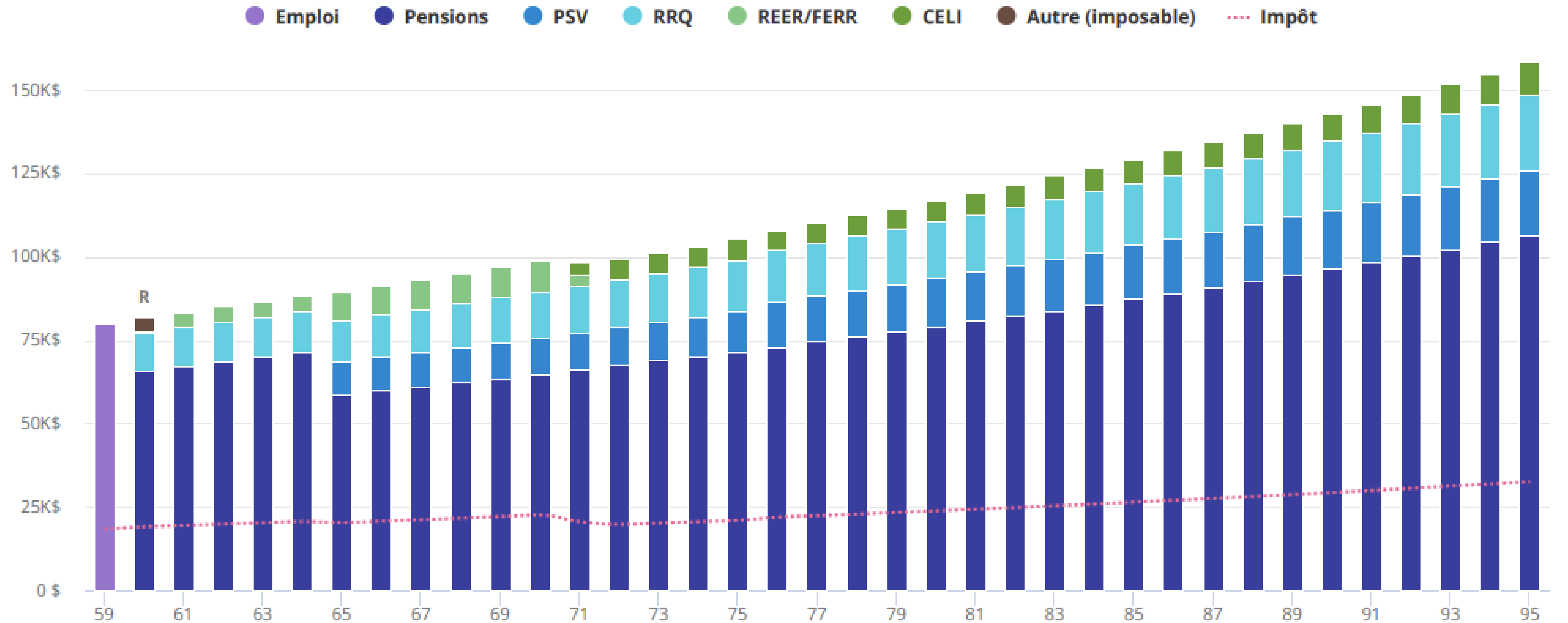
## Pour Test

Hypothèse	Valeur
Personnel, Date de naissance	1 janvier, 1966
Personnel, Âge de retraite	60
Prestations gouvernementales, Âge de début, RPC	60
Prestations gouvernementales, Âge de début, PSV	65

Hypothèse	Valeur
Prestations gouvernementales, Pourcentage du maximum (prévu à 65 ans), RPC	100 %
Prestations gouvernementales, Pourcentage du maximum (prévu à 65 ans, avant la récupération), PSV	100 %
Actifs financiers, Taux de rendement, TFSA (TFSA)	6,00 %

# Exemple de prévisions financières pour la retraite : sources de revenus










## Diagramme d'entrées de trésorerie





Année	Âge	Dépenses			Revenus		Pensions	Prestations gouvernementales		Impôt sur le revenu					Actifs financiers – Entrées / Sorties	
		Principales (Réel)	Principales (Nominal)	Autres dépenses	Revenu d'emploi	Autres revenus	Toutes pensions	Pension du RRQ	Pension de la SV	Cotisations RRQ/AE	Impôt total	Revenu imposable	Taux marginal	Taux effectif	CELI	REER/FERR
2025	59	48 264 \$	48 264 \$	8 000 \$	80 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 548 \$	18 188 \$	78 974 \$	36,12 %	23,03 %	0 \$	0 \$
2026	60	61 565 \$	62 796 \$	0 \$	0 \$	4 000 \$	66 000 \$	11 367 \$	0 \$	0 \$	19 024 \$	81 821 \$	36,12 %	23,25 %	0 \$	(453 \$)
2027	61	61 565 \$	64 052 \$	0 \$	0 \$	0 \$	67 320 \$	11 595 \$	0 \$	0 \$	19 405 \$	83 457 \$	36,12 %	23,25 %	0 \$	(4 543 \$)
2028	62	61 565 \$	65 333 \$	0 \$	0 \$	0 \$	68 666 \$	11 826 \$	0 \$	0 \$	19 793 \$	85 126 \$	36,12 %	23,25 %	0 \$	(4 633 \$)
2029	63	61 565 \$	66 640 \$	0 \$	0 \$	0 \$	70 040 \$	12 063 \$	0 \$	0 \$	20 189 \$	86 829 \$	36,12 %	23,25 %	0 \$	(4 726 \$)
2030	64	61 565 \$	67 973 \$	0 \$	0 \$	0 \$	71 441 \$	12 304 \$	0 \$	0 \$	20 593 \$	88 565 \$	36,12 %	23,25 %	0 \$	(4 821 \$)
2031	65	61 565 \$	69 332 \$	0 \$	0 \$	0 \$	58 811 \$	12 550 \$	9 834 \$	0 \$	20 281 \$	89 613 \$	36,12 %	22,63 %	0 \$	(8 418 \$)
2032	66	61 565 \$	70 719 \$	0 \$	0 \$	0 \$	59 987 \$	12 801 \$	10 030 \$	0 \$	20 714 \$	91 432 \$	36,12 %	22,65 %	0 \$	(8 613 \$)
2033	67	61 565 \$	72 133 \$	0 \$	0 \$	0 \$	61 187 \$	13 057 \$	10 231 \$	0 \$	21 156 \$	93 289 \$	36,12 %	22,68 %	0 \$	(8 814 \$)
2034	68	61 565 \$	73 576 \$	0 \$	0 \$	0 \$	62 411 \$	13 319 \$	10 436 \$	0 \$	21 608 \$	95 184 \$	36,12 %	22,70 %	0 \$	(9 019 \$)
2035	69	61 565 \$	75 047 \$	0 \$	0 \$	0 \$	63 659 \$	13 585 \$	10 644 \$	0 \$	22 071 \$	97 118 \$	36,12 %	22,73 %	0 \$	(9 230 \$)
2036	70	61 565 \$	76 548 \$	0 \$	0 \$	0 \$	64 932 \$	13 857 \$	10 857 \$	0 \$	22 544 \$	99 092 \$	36,12 %	22,75 %	0 \$	(9 446 \$)
2037	71	61 565 \$	78 079 \$	0 \$	0 \$	0 \$	66 231 \$	14 134 \$	11 074 \$	0 \$	20 570 \$	94 724 \$	36,12 %	21,72 %	(3 925 \$)	(3 285 \$)
2038	72	61 565 \$	79 641 \$	0 \$	0 \$	0 \$	67 555 \$	14 416 \$	11 296 \$	0 \$	19 708 \$	93 268 \$	36,12 %	21,13 %	(6 081 \$)	0 \$
2039	73	61 565 \$	81 234 \$	0 \$	0 \$	0 \$	68 907 \$	14 705 \$	11 522 \$	0 \$	20 119 \$	95 133 \$	36,12 %	21,15 %	(6 220 \$)	0 \$
2040	74	61 565 \$	82 858 \$	0 \$	0 \$	0 \$	70 285 \$	14 999 \$	11 752 \$	0 \$	20 539 \$	97 036 \$	36,12 %	21,17 %	(6 362 \$)	0 \$
2041	75	61 565 \$	84 516 \$	0 \$	0 \$	0 \$	71 690 \$	15 299 \$	11 987 \$	0 \$	20 968 \$	98 976 \$	36,12 %	21,19 %	(6 507 \$)	0 \$
2042	76	61 565 \$	86 206 \$	0 \$	0 \$	0 \$	73 124 \$	15 605 \$	13 450 \$	0 \$	21 881 \$	102 179 \$	36,12 %	21,41 %	(5 908 \$)	0 \$
2043	77	61 565 \$	87 930 \$	0 \$	0 \$	0 \$	74 587 \$	15 917 \$	13 719 \$	0 \$	22 339 \$	104 222 \$	36,12 %	21,43 %	(6 047 \$)	0 \$
2044	78	61 565 \$	89 689 \$	0 \$	0 \$	0 \$	76 078 \$	16 235 \$	13 993 \$	0 \$	22 807 \$	106 307 \$	36,12 %	21,45 %	(6 189 \$)	0 \$

Année	Âge	Dépenses			Revenus		Pensions	Prestations gouvernementales		Impôt sur le revenu					Actifs financiers – Entrées / Sorties	
		Principales (Réel)	Principales (Nominal)	Autres dépenses	Revenu d'emploi	Autres revenus	Toutes pensions	Pension du RRQ	Pension de la SV	Cotisations RRQ/AE	Impôt total	Revenu imposable	Taux marginal	Taux effectif	CELI	REER/FERR
2045	79	61 565 \$	91 482 \$	0 \$	0 \$	0 \$	77 600 \$	16 560 \$	14 273 \$	0 \$	23 286 \$	108 433 \$	36,12 %	21,47 %	(6 335 \$)	0 \$
2046	80	61 565 \$	93 312 \$	0 \$	0 \$	0 \$	79 152 \$	16 891 \$	14 558 \$	0 \$	23 775 \$	110 601 \$	36,12 %	21,50 %	(6 485 \$)	0 \$
2047	81	61 565 \$	95 178 \$	0 \$	0 \$	0 \$	80 735 \$	17 229 \$	14 850 \$	0 \$	24 274 \$	112 813 \$	36,12 %	21,52 %	(6 639 \$)	0 \$
2048	82	61 565 \$	97 082 \$	0 \$	0 \$	0 \$	82 350 \$	17 574 \$	15 147 \$	0 \$	24 785 \$	115 070 \$	36,12 %	21,54 %	(6 797 \$)	0 \$
2049	83	61 565 \$	99 023 \$	0 \$	0 \$	0 \$	83 997 \$	17 925 \$	15 449 \$	0 \$	25 307 \$	117 371 \$	36,12 %	21,56 %	(6 959 \$)	0 \$
2050	84	61 565 \$	101 004 \$	0 \$	0 \$	0 \$	85 677 \$	18 284 \$	15 758 \$	0 \$	25 840 \$	119 719 \$	36,12 %	21,58 %	(7 125 \$)	0 \$
2051	85	61 565 \$	103 024 \$	0 \$	0 \$	0 \$	87 390 \$	18 649 \$	16 074 \$	0 \$	26 385 \$	122 113 \$	36,12 %	21,61 %	(7 296 \$)	0 \$
2052	86	61 565 \$	105 084 \$	0 \$	0 \$	0 \$	89 138 \$	19 022 \$	16 395 \$	0 \$	26 942 \$	124 555 \$	36,12 %	21,63 %	(7 472 \$)	0 \$
2053	87	61 565 \$	107 186 \$	0 \$	0 \$	0 \$	90 921 \$	19 403 \$	16 723 \$	0 \$	27 512 \$	127 046 \$	36,12 %	21,65 %	(7 652 \$)	0 \$
2054	88	61 565 \$	109 330 \$	0 \$	0 \$	0 \$	92 739 \$	19 791 \$	17 057 \$	0 \$	28 094 \$	129 587 \$	36,12 %	21,68 %	(7 837 \$)	0 \$
2055	89	61 565 \$	111 516 \$	0 \$	0 \$	0 \$	94 594 \$	20 186 \$	17 399 \$	0 \$	28 689 \$	132 179 \$	36,12 %	21,70 %	(8 026 \$)	0 \$
2056	90	61 565 \$	113 747 \$	0 \$	0 \$	0 \$	96 486 \$	20 590 \$	17 747 \$	0 \$	29 297 \$	134 823 \$	36,12 %	21,73 %	(8 222 \$)	0 \$
2057	91	61 565 \$	116 022 \$	0 \$	0 \$	0 \$	98 416 \$	21 002 \$	18 101 \$	0 \$	29 919 \$	137 519 \$	36,12 %	21,76 %	(8 422 \$)	0 \$
2058	92	61 565 \$	118 342 \$	0 \$	0 \$	0 \$	100 384 \$	21 422 \$	18 464 \$	0 \$	30 555 \$	140 269 \$	36,12 %	21,78 %	(8 628 \$)	0 \$
2059	93	61 565 \$	120 709 \$	0 \$	0 \$	0 \$	102 392 \$	21 850 \$	18 833 \$	0 \$	31 205 \$	143 075 \$	36,12 %	21,81 %	(8 839 \$)	0 \$
2060	94	61 565 \$	123 123 \$	0 \$	0 \$	0 \$	104 439 \$	22 288 \$	19 209 \$	0 \$	31 869 \$	145 936 \$	36,12 %	21,84 %	(9 056 \$)	0 \$
2061	95	61 565 \$	125 586 \$	0 \$	0 \$	0 \$	106 528 \$	22 733 \$	19 594 \$	0 \$	32 549 \$	148 855 \$	36,12 %	21,87 %	(9 280 \$)	0 \$

<p>Agenda</p> <p><b>Client 1 &amp; Client 2</b> December 17, 2024</p>	<p>Purpose &amp; Goals</p> 	<p>Net Worth</p> 	<p>Retirement Income Projections</p> <p><b>\$X,XXX /month</b></p> 
	<p>Estate Planning</p> 	<p>Risk</p> 	<p>Tax Bracket</p> <p><b>25.0% 25.0%</b> xxx xxx</p>
<p>Portfolio Review</p> 	 <p><b>Tradex</b><sup>®</sup>.ca <i>since 1960</i> <i>depuis 1960</i> mutual funds for the public service fonds mutuels pour fonctionnaires</p>		<p>Action Items</p> 

# Portfolio Review & Recommendation

PREPARED FOR:

PREPARED BY:  
**The Tradex Team**

**FEBRUARY 25, 2025**

Tradex Management Inc.  
1604-340 Albert Street  
Ottawa, ON, K1R 7Y6

Tel: (613) 233-3392 1 (800) 567-3863  
info@tradex.ca www.tradex.ca





# MERCI

## Contactez -nous

-  (6 13 ) 2 3 3 3 3 9 4
-  info @ trad e x .c a
-  www.tradex.ca
-  16 0 4 - 3 4 0 Albert St  
Ottawa ON, K1R 7Y6

